



Association de Prévention Spécialisée



ÉQUIPES ÉDUCATIVES

LORMONT

1 rue Jean Moulin
Appt. 109
33310 LORMONT
Tél. 05 56 44 00 42
ajhag.lormont@wanadoo.fr

CENON

11, rue F. de Châteaubriand
33150 CENON
Tél. : 05 57 30 62 24
ajhag-cenon@wanadoo.fr

FLOIRAC

49, rue Jules Guesde
33270 FLOIRAC
Tél. : 05 57 54 70 01
ajhag.floirac@wanadoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Siège Social

Association **J**eunesse **H**auteurs de **G**aronne

30 rue de la République - 33150 CENON
05 56 06 28 25 - ajhag.siege@orange.fr - www.ajhag.fr
Siret : 300 796 653 000057 - APE 9499 Z

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



SOMMAIRE

• RAPPORT MORAL	3
• PROPOS INTRODUCTIFS	7
• CONTEXTE OPÉRATOIRE	11
• OFFRE DE SERVICE ET ORGANISATION-FONCTIONNEMENT	21
• BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'ACTIVITÉ ---	25
• EXPÉRIENCES ET TÉMOIGNAGES	33
• PERSPECTIVES	45
• FICHE IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION	49

RAPPORT MORAL



« L'année 2017 fut riche en évènements tant au niveau national, départemental qu'associatif... »

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS

L'année 2017 fut riche en évènements tant au niveau national, départemental qu'associatif. Nous ne les développerons pas tous ici mais nous en retiendrons jusque quelques uns, ceux qui nous semblent comme étant les plus marquants, ceux dont les effets ont été les plus significatifs vis-à-vis de notre association, de la mission de prévention spécialisée et *in-fine* des publics les plus

vulnérables. Notre éloignement du centre de décision, notamment au plan national, ne doit pas nous faire oublier que nous sommes directement impactés par ce qui se décide à ce niveau. Le national et le local sont complètement imbriqués, d'où une nécessité de vigilance pour, à la fois, défendre les plus vulnérables et préserver nos moyens.

Notre éloignement du centre de décision, notamment au plan national, ne doit pas nous faire oublier que nous sommes directement impactés par ce qui se décide à ce niveau. Le national et le local sont complètement imbriqués, d'où une nécessité de vigilance pour, à la fois, défendre les plus vulnérables et préserver nos moyens.

« ... l'une des premières mesures de ce gouvernement fut de supprimer les emplois aidés qui, malheureusement, avaient une fonction dans l'animation et le fonctionnement du tissu associatif et de certaines collectivités locales. La deuxième mesure emblématique qui nous concerne directement concerne la création de la police de sécurité du quotidien (PSQ) dédiée en priorité aux ZSP (Zones de Sécurité Prioritaires). Concernant cette deuxième mesure, nous apprendrons plus tard qu'elle ne s'accompagnera pas systématiquement de moyens supplémentaires mais plutôt du redéploiement des moyens existants... »

1- UNE ALTERNANCE POLITIQUE AU NIVEAU NATIONAL SOURCE D'INCERTITUDES

L'année 2017 fut celle de l'alternance politique au plus haut niveau. Les élections du mois de mai ont conduit à l'élection d'un nouveau Président et donc à une période charnière dans la vie politique nationale. L'une des premières mesures de ce gouvernement fut de supprimer les emplois aidés qui, malheureusement, avaient une fonction dans l'animation et le fonctionnement du tissu associatif et de certaines collectivités locales. La deuxième mesure emblématique qui nous concerne directement concerne la création de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) dédiée en priorité aux ZSP (Zones de Sécurité Prioritaires). Concernant cette deuxième mesure, nous apprendrons plus tard qu'elle ne s'accompagnera pas systématiquement de moyens supplémentaires mais plutôt du redéploiement des moyens existants.

Bref, pour l'instant, en dehors de quelques annonces qui ont été largement commentées par les médias (plan de lutte contre la radicalisation, maintien de l'ANRU, ...), nous restons dans l'incertitude quant aux mesures concrètes dédiées aux quartiers. Il semblerait que la logique qui prévaut soit celle de privilégier le droit commun. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut qu'il s'applique à tous mais que faire quand celui-ci est saturé ou quand certains dispositifs ne sont pas adaptés à certaines situations ?

2-UNE JEUNESSE EN PROIE À TOUS LES MAUX

Au fond, comme à chaque fois les jeunes sont les derniers oubliés des programmes politiques et ce, indépendamment des gouvernements en place. Sur la même période, de 1975 à 2015, c'est au niveau des jeunes que le taux de chômage a augmenté le plus rapidement (Cf. Rapport de l'observatoire sur les inégalités sociales, 2015).

- ◆ Pour les 20-24 ans : 5,1 % à 22,1 % (+ 17 %)
- ◆ Pour les 25-49 ans : 2,5 % à 9,4 % (+ 6,9 %)
- ◆ Pour les 50-54 ans : 1,9 % à 6,7 % (+ 4,8 %)

Ces écarts générationnels en matière d'emploi sont à mettre en perspective avec d'autres domaines tels que la santé, le logement, la culture, (...). De cette précarité économique découlent d'autres formes de précarités. Les jeunes sont soumis à une précarité multiforme dont l'emploi n'est que la partie visible de l'iceberg mais qui ne doit en rien nous faire oublier les autres formes de précarité : culturelle, résidentielle, sentimentale, (...).

Les jeunes sont soumis à une précarité multiforme dont l'emploi n'est que la partie visible de l'iceberg mais qui ne doit en rien nous faire oublier les autres formes de précarité : culturelle, résidentielle, sentimentale, sexuelle,)

3-UNE SITUATION ALARMANTE DANS LES QUARTIERS

La situation dans les quartiers et dans nos communes d'intervention est encore plus préoccupante. Les indicateurs de précarité sur ces communes sont très élevés. À titre indicatif, le taux de chômage sur Lormont s'élève à 25 % et 42 % chez les jeunes. Dans certains quartiers, il atteint le chiffre de 55 %. Plus d'un jeune sur deux ne travaille pas. Sur les communes de Cenon et Floirac, les chiffres sont un peu moins élevés mais restent néanmoins largement au-dessus des moyennes nationales sur quasiment tous les indicateurs sociaux (familles monoparentales, nombre d'allocataires, nombre de foyers fiscaux, ...). Selon un classement des

villes les plus pauvres, Lormont arrive en huitième position et Cenon, quarante neuvième. Lormont est la ville la plus pauvre de la Nouvelle Aquitaine.

Une telle situation n'est pas sans conséquences sur l'espoir et la capacité à se projeter. Les discriminations de toute forme à l'encontre des habitants de ces quartiers n'arrangent rien. Certains d'entre eux les ont tellement intériorisées qu'ils ne font même plus l'effort de chercher à s'inscrire dans un processus d'inclusion : « ...à quoi bon, de toute façon ça ne sert à rien... » (dixit certains jeunes).

De cette précarité économique découlent d'autres formes de précarités. Les jeunes sont soumis à une précarité multiforme dont l'emploi n'est que la partie visible de l'iceberg mais qui ne doit en rien nous faire oublier les autres formes de précarité : culturelle, résidentielle, sentimentale, sexuelle, (...).

« ... le taux de chômage sur Lormont s'élève à 25 % et 42 % chez les jeunes. Dans certains quartiers, il atteint le chiffre de 55 %. Plus d'un jeune sur deux ne travaille pas.... »

« ...selon un classement des villes les plus pauvres, Lormont arrive en huitième position et Cenon, quarante neuvième. Lormont est la ville la plus pauvre de la Nouvelle Aquitaine.... »

« Certains d'entre eux les ont tellement intériorisées (discriminations) qu'ils ne font même plus l'effort de chercher à s'inscrire dans un processus d'inclusion : « ...à quoi bon, de toute façon ça ne sert à rien... » (dixit certains jeunes) ».

« Les quartiers ont certes changé dans leurs aspects extérieurs mais les problèmes sociaux demeurent, voire sont amplifiés dans certains cas... ».

« L'aspiration à vivre dans un cadre meilleur entraîné par les travaux d'embellissement des quartiers a mécaniquement fait baisser le seuil de tolérance. Ce qui était acceptable hier ne l'est plus aujourd'hui. Il n'y a jamais eu autant de réunions sur la problématique du vivre ensemble (nuisances sonores, présence dans les entrées d'immeubles, ...) que depuis la réhabilitation des quartiers... ».

La problématique de la tranquillité publique est devenue prépondérante, ce qui nous oblige à renforcer notre ancrage dans le champ de la protection de l'enfance.

« Croire en l'impossible ne signifie pas qu'il faut faire preuve de naïveté ou d'angélisme face à la complexité de la tâche mais plutôt de discernement pour occuper la « bonne place » et apporter un service qui soit conforme à notre mission... »

« ...nous terminerons ce rapport moral sur une note positive en signalant que l'horizon semble s'être éclairci du côté de notre autorité de tarification (Conseil Départemental) concernant notamment les perspectives de développement de la PS sur le Département et dont on ne savait pas encore si cela allait impacter notre budget... »

4-UN CADRE DE VIE QUI A EVOLUÉ MAIS LE FOND RESTE LE MÊME

À l'exception de deux ou trois quartiers, tous les autres ont fait l'objet d'opérations de renouvellement urbain dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine). Les quartiers ont certes changé dans leurs aspects extérieurs mais les problèmes sociaux demeurent, voire sont amplifiés dans certains cas. La galère est toujours là, la chappe de plomb n'a pas disparu malgré les efforts de restauration du cadre de vie. L'aspiration à vivre dans un cadre meilleur entraîné par les travaux d'embellissement des quartiers a mécaniquement fait baisser le seuil de tolérance. Ce qui était acceptable hier ne l'est plus aujourd'hui. Il n'y a jamais eu autant de réunions sur la problématique du vivre ensemble (nuisances sonores, présence dans les entrées

d'immeubles, ...) que depuis la réhabilitation des quartiers. Cellules de veille, cellules de médiation, Cotech tranquillité publique, Cotech sécurité, (...), constituent quelques-uns des dispositifs mis en place pour réguler la vie de (et dans) la cité. La problématique de la tranquillité publique est devenue prépondérante, ce qui nous oblige à renforcer notre ancrage dans le champ de la protection de l'enfance.

La mixité sociale, tant souhaitée par les promoteurs de la rénovation urbaine se fait toujours attendre. Certains habitants n'y croient plus, ce qui vient renforcer l'idée du déclassement social et de l'entre-soi.

5-CONTINUER À CROIRE EN L'IMPOSSIBLE

Les éléments de contexte présentés plus haut ne doivent pas nous faire perdre notre engagement dans la mission de prévention spécialisée qui est la nôtre. Bien au contraire, cela doit nous donner encore plus d'énergie et de force. Croire en l'impossible ne signifie pas qu'il faut faire preuve de naïveté ou d'angélisme face à la complexité de la tâche mais plutôt de discernement pour occuper la « bonne place » et apporter un service qui soit conforme à notre mission. C'est ce que nous allons tenter de présenter dans ce rapport d'activité de manière relativement synthétique.

Enfin, nous terminerons ce rapport moral sur une note positive en signalant que l'horizon semble s'être éclairci du côté de notre autorité de tarification (Conseil Départemental) concernant notamment les perspectives de développement de la PS sur le Département et dont on ne savait pas encore si cela allait impacter notre budget. Les derniers échanges que nous avons eus à ce sujet semblent écarter cette hypothèse. Nous les remercions de nous renouveler leur confiance. Nous profiterons également de ce rapport moral pour remercier l'ensemble des personnels bénévoles et salariés de notre association et tous les partenaires qui ont contribué à faire vivre notre mission.

PROPOS INTRODUCTIFS



« Les trois équipes se sont mobilisées pour offrir la meilleure prestation possible au public... ».

« Chaque situation est unique, c'est pourquoi elle est appréhendée dans toute sa spécificité avec parfois des réussites qui sont autant de sources de motivation pour les éducateurs... ».

« ...le but n'est pas de poser un diagnostic exhaustif mais de pointer un certain nombre d'indicateurs sociaux permettant de situer le niveau de précarité sur ces communes... ».

À l'échelle de certains quartiers, les indicateurs de précarité sont encore plus alarmants. Le taux de chômage atteignant parfois chez les jeunes plus de 50 %.

Ce rapport d'activité présente les actions réalisées sur 2017. Comme les années précédentes, cette année fut riche dans tous les compartiments de notre offre de service. Les trois équipes se sont mobilisées pour offrir la meilleure prestation possible au public. Il a fallu à chaque fois « bricoler » des réponses qui tiennent compte autant de la complexité de la situation du jeune que des moyens mobilisables et mobilisés (dispositifs, partenaires, ...). Chaque situation est unique, c'est pourquoi elle est appréhendée dans toute sa spécificité avec parfois des réussites qui sont autant de sources de motivation pour les éducateurs.

Comme à chaque fois, nous réitérons le fait qu'il serait très prétentieux de vouloir présenter de manière détaillée et dans toute leur complexité l'ensemble de ces actions. C'est pourquoi, nous avons choisi d'organiser le contenu de ce document de façon à donner à comprendre au lecteur non seulement les actions réalisées mais également le contexte dans lequel interviennent les équipes. L'un ne va pas sans l'autre. Dans sa partie organisationnelle, il est construit en quatre parties.

Il a fallu à chaque fois « bricoler » des réponses qui tiennent compte autant de la complexité de la situation du jeune que des moyens mobilisables et mobilisés (dispositifs, partenaires, ...).

1-Des données liées au contexte d'intervention

Dans cette partie, il sera principalement question de données sociodémographiques liées aux populations des communes de Lormont, Cenon et Floirac. Bien entendu, le but n'est pas de poser un diagnostic exhaustif mais de pointer un certain nombre d'indicateurs sociaux permettant de situer le niveau de précarité sur ces communes.

Comme on le verra la commune de Lormont arrive en tête sur la quasi-totalité des indicateurs (taux de chômage, taux d'allocataires CAF, ...). Ces données viennent confirmer le fait que cette commune est aujourd'hui la plus pauvre de la région Nouvelle Aquitaine et la huitième à l'échelle nationale.

Les communes de Cenon et Floirac présentent des données moins sensibles mais demeurent néanmoins au -dessus des moyennes nationales et départementales.

À l'échelle de certains quartiers, les indicateurs de précarité sont encore plus alarmants. Le taux de chômage atteignant parfois chez les jeunes plus de 50 %. Autrement dit, plus d'un jeune sur deux ne travaille pas sans oublier tous les problèmes de discrimination.

L'objectif de cette partie consiste à prendre la mesure de la réalité sociale et économique dans laquelle interviennent les équipes éducatives.

2- Une brève présentation de nos modalités organisationnelle et fonctionnelle

L'organisation du service est articulée autour du siège situé sur la commune de Genon et de trois équipes éducatives positionnées sur chacune des communes habilitées. Comme nous le verrons dans cette partie, nous essayons toujours de consacrer une part importante de notre organisation à une analyse qualitative de nos interventions. C'est pourquoi nous avons institué un certain nombre de réunions visant à déconstruire les pratiques sur la base d'une organisation à géométrie variable. C'est ce détour par l'analyse qui permet de mettre du

discernement dans les pratiques et d'éviter des confusions en tout genre.

À la lecture de ce rapport, vous constaterez également que nous avons opté pour une organisation des équipes différenciée de manière à assurer une meilleure adéquation entre les moyens humains et les réalités territoriales. De même, nous avons institué ce que nous avons appelé une Cellule Enfance en Danger (CEM) afin de favoriser l'ancrage de notre mission dans le champ de la protection de l'enfance.

« Comme nous le verrons dans cette partie, nous essayons toujours de consacrer une part importante de notre organisation à une analyse qualitative de nos interventions... ».

« C'est ce détour par l'analyse qui permet de mettre du discernement dans les pratiques et d'éviter des confusions en tout genre. .. ».

À la lecture de ce rapport, vous constaterez également que nous avons opté pour une organisation des équipes différenciée de manière à assurer une meilleure adéquation entre les moyens humains et les réalités territoriales. De même, nous avons institué ce que nous avons appelé une Cellule Enfance en Danger (CEM) afin de favoriser l'ancrage de notre mission dans le champ de la protection de l'enfance

3- Une présentation quantitative et qualitative des actions

Le bilan des actions sur 2017 montre une relative augmentation comparée à 2016. Là aussi, il ne s'agira pas de faire état de l'ensemble des interventions réalisées par les équipes mais de montrer les points les plus saillants. La démarche privilégiée consiste à chaque fois à prendre appui sur des données quantitatives issues du Compte-Rendu de Mission (CRM) pour introduire un commentaire analytique.

Comme nous le verrons, les supports mobilisés sont les actions ponctuelles, viennent ensuite les séjours, les chantiers et les projets éducatifs. Rappelons également que ces actions ne sont pas une fin en soi, elles sont appréhendées en tant que supports au service d'un objectif éducatif. Autrement dit, c'est l'objectif éducatif qui définit le support et non l'inverse.

« La démarche privilégiée consiste à chaque fois à prendre appui sur des données quantitatives issues du Compte-Rendu de Mission (CRM) pour introduire un commentaire analytique... ».

« Rappelons également que ces actions ne sont pas une fin en soi, elles sont appréhendées en tant que support au service d'un objectif éducatif. Autrement dit, c'est l'objectif éducatif qui définit le support et non l'inverse... »

« Cette dernière partie se veut être plus centrée sur la réflexion et l'analyse de la pratique de prévention spécialisée. Elle a pour objectif de faire « toucher du doigt » la complexité et les nuances propres à l'exercice de celle-ci. Elle constitue également une tribune ouverte à tous ceux qui souhaitent s'exprimer sur un sujet en lien avec notre mission. Les trois thèmes traités cette année dans cette partie sont le partenariat, les chantiers éducatifs et l'espace transversal et plus précisément le travail de rue. ... »

« Les équipes ont su à chaque fois relever le défi de la mobilisation et de l'innovation aussi bien dans le domaine du travail collectif (actions collectives) que dans celui du travail individuel (accompagnement de jeunes)... ».

4-Réflexion, analyse et mise en perspective

Cette dernière partie se veut être plus centrée sur la réflexion et l'analyse de la pratique de prévention spécialisée. Elle a pour objectif de faire « toucher du doigt » la complexité et les nuances propres à l'exercice de celle-ci. Elle constitue également une tribune ouverte à tous ceux qui souhaitent s'exprimer sur un sujet en lien avec notre mission. Les trois thèmes traités cette année dans cette partie sont le partenariat, les chantiers éducatifs et l'espace transversal et plus précisément le travail de rue.

La contribution relative au travail de rue est à mettre en lien avec un espace transversal que nous avons institué en interne et dont l'objet principal porte sur l'analyse et la mise en perspective de pratiques transversales (Cf. écrits à ce sujet). L'institutionnalisation d'un groupe de réflexion sur la thématique du travail de rue dans ce cadre participe à resituer cette pratique tant qu'élément central dans l'exercice de notre mission. De ce point de vue, il rejoint les préoccupations associatives qui consistent à considérer le travail de rue comme étant le fondement de notre mission.

La contribution relative au travail de rue est à mettre en lien avec un espace transversal que nous avons institué en interne et dont l'objet principal porte sur l'analyse et la mise en perspective de pratiques transversales (Cf. écrits). L'institutionnalisation d'un groupe de réflexion sur la thématique du travail de rue (Cf. écrits) dans ce cadre participe à resituer cette pratique tant qu'élément central dans l'exercice de notre mission.

Les actions présentées dans ce rapport d'activité n'ont été possibles que grâce à la mobilisation des équipes éducatives et à l'ensemble du personnel de notre association. Les équipes ont su à chaque fois relever le défi de la mobilisation et de l'innovation aussi bien dans le domaine du travail collectif (actions collectives) que dans celui du travail individuel (accompagnement de jeunes). Des réponses individuelles et des actions collectives ont permis à de nombreux jeunes de trouver de véritables réponses aux problèmes rencontrés. Des réponses qui ont demandé encore plus d'énergie dans un contexte où tous les horizons semblent fermés,

L'AJHaG, dans sa dimension technique et opérationnelle est un ensemble de ressources humaines dont le personnel administratif joue un rôle primordial. Sans cette ingénierie administrative l'action éducative serait tout simplement impossible. Enfin, toutes les actions présentées dans ce rapport n'ont été réalisées que parce que nous sommes inscrits dans un partenariat riche et dense. Nous remercions tous les acteurs qui ont contribué de près ou de loin à leur mise en œuvre.

CONTEXTE OPÉRATOIRE



« La première partie de ce rapport d'activité 2017 s'inscrit dans cette même logique d'une recherche de contextualisation sociale, économique et démographiques de nos territoires d'intervention mais cette fois-ci à l'échelle de la commune (macroanalyse)... ».

Dans le précédent rapport d'activité (2016), nous avons tenté de mettre en exergue un certain nombre de données socio-démographiques propres aux trois communes d'intervention avec un focus sur les quartiers prioritaires (au sens de la politique de la ville). Cette approche de type micro-analyse a permis de rendre visible les niveaux de difficultés sociales auxquelles sont confrontés les bénéficiaires de nos interventions.

La première partie de ce rapport d'activité 2017 s'inscrit dans cette même logique d'une recherche de contextualisation sociale, économique et démographique de nos territoires

d'intervention mais cette fois-ci à l'échelle de la commune (macroanalyse).

Nous verrons tout au long de cette partie qu'il n'y a pas énormément d'écart entre les deux niveaux d'analyse (micro et macro). Les indicateurs sociaux présentés dans ce rapport (INSEE 2014-2015) montrent peu d'écart entre les deux niveaux (macro et micro). La question de la précarité sociale et économique n'est pas exclusive aux quartiers prioritaires, même si celle-ci y est plus concentrée.

Les indicateurs sociaux présentés dans ce rapport (INSEE 2014-2015) montrent peu d'écart entre les deux niveaux (macro et micro). La question de la précarité sociale et économique n'est pas exclusive aux quartiers prioritaires, même si celle-ci y est plus concentrée.

« L'augmentation la plus significative concerne la commune de Cenon (+1.908 habitants) entre 2011 et 2014. Cette augmentation s'explique en partie par le fait que cette commune soit la première à avoir démarré son programme de renouvellement urbain, avec notamment des opérations immobilières visant à diversifier l'offre de logement et par voie de conséquence les populations accueillies.. »

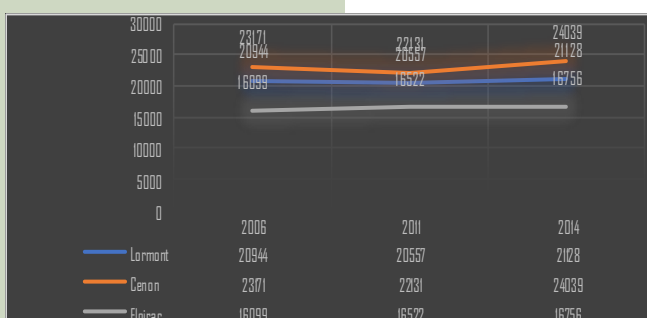
1-Une population en augmentation

Le graphique ci-dessous montre une évolution de la population différenciée selon les trois communes. Entre 2006 et 2014, le nombre d'habitants sur Floirac est en augmentation relative mais constante (+657) alors qu'il diminue sur les communes de Lormont et Cenon entre 2006 et 2011 pour amorcer ensuite une augmentation : Cenon=24.039 , Lormont=21.128.

L'augmentation la plus significative concerne la commune de Cenon (+1.908 habitants) entre 2011 et 2014. Cette augmentation s'explique en partie par le fait que cette commune soit la première à avoir démarré son programme de renouvellement urbain, avec notamment des opérations immobilières visant à diversifier l'offre de logement et par voie de conséquence les populations accueillies:

classes moyennes, classes supérieures, étudiants, etc.

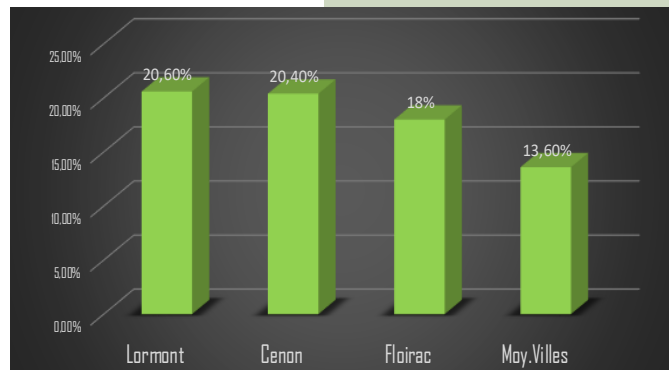
La construction de nouvelles infrastructures (ARENA, pont Simone Weil, développement du tram, ...) vont dans le sens de l'augmentation du nombre d'habitants sur ces trois communes comme le montrent toutes les études projectives réalisées dans ce domaine.



2- Une part importante des 15-29 ans

Le graphique ci-contre montre une part des 15-29 ans plus importante que la moyenne des villes. Alors qu'elle ne représente que 13,6 % pour la moyenne des villes, elle est de 20,6% pour la commune de Lormont, 20,4 % pour Cenon et 18 % pour Floirac.

L'écart entre la part des 15-29 ans à l'échelle de la moyenne des villes et celle de ces trois communes dites de la rive droite est relativement élevée (+ 7 % pour Lormont, + 8 % pour Cenon et + 4,4 % pour Floirac). À l'heure où l'on parle de plus en plus du vieillissement de la population française, au vu de ces chiffres la population de ces trois communes apparaît comme étant plutôt « jeune ».



A l'heure où l'on parle de plus en plus du vieillissement de la population française, au vu de ces chiffres la population de ces trois communes apparaît comme étant plutôt « jeune ».

2.1-Lormont : ville "jeune"

Suivie de très peu par la commune de Cenon, Lormont est la ville dont la part des 15-29 ans est la plus élevée (20,6 % contre 18 % sur Floirac). L'écart avec la ville de Floirac est de 2,6 %, ce qui représente une part importante à l'échelle de la population totale (+ 550).

Ainsi malgré des processus historiques relativement identiques (villes ouvrières, migratoires, ...), la part des 15-29 ans est plus élevée sur Lormont du fait de son offre de logement social à la fois plus diversifiée et plus importante (environ 60 % contre 40 % sur Floirac). Au plan des perspectives, il serait hasardeux de postuler qu'une

telle caractéristique pourrait durer.

Les mouvements à l'œuvre sur ces communes, sous-tendus par des objectifs de mixité sociale, de gentrification et d'attractivité des acteurs économiques vont certainement contribuer à modifier en profondeur leur structure sociodémographique. Sur fond de métropolisation, de nouvelles villes sont ainsi en train de se dessiner, amenant à chaque fois de nouvelles problématiques tant sur le plan de leur fonctionnement global que sur la place des plus vulnérables.

« Ainsi malgré des processus historiques relativement identiques (villes ouvrières, migratoires, ...), la part des 15-29 ans est plus élevée sur Lormont du fait de son offre de logement social à la fois plus diversifiée et plus importante (environ 60 % contre 40 % sur Floirac)... ».

« Sur fond de métropolisation, de nouvelles villes sont ainsi en train de se dessiner, amenant à chaque fois de nouvelles problématiques tant sur le plan de leur fonctionnement global que sur la place des plus vulnérables... »

« Le graphique ci-dessous montre une nette différence entre le taux de familles monoparentales sur les communes de Lormont, Cenon, Floirac et la moyenne des villes françaises... »

« Comparée à la moyenne des villes (10,3 %), les familles monoparentales sont plus de deux fois plus importantes sur Lormont (24,40 %)... »

3-Les couples et les familles monoparentales

La structure familiale et plus précisément la monoparentalité constitue un indicateur souvent appréhendé pour analyser les conditions économiques des familles. La monoparentalité renvoie au fait qu'il n'existe qu'un seul revenu domestique et par voie de définition un niveau de ressources limité.

La difficulté économique et sociale devient d'autant plus grande lorsqu'elle concerne les femmes « seules » occupant parfois un emploi à temps partiel et devant subvenir aux besoins de leurs enfants. Monoparentalité et précarité peuvent donc parfois être liées. Dans certains cas, la monoparentalité peut être considérée comme un indicateur de précarité.

Le graphique ci-dessous montre une nette différence entre le taux de familles monoparentales sur les communes de Lormont, Cenon, Floirac et la moyenne des villes françaises. Comparée à la moyenne des villes (10,3 %), les familles monoparentales sont plus de deux fois plus importantes sur Lormont (24,40 %).

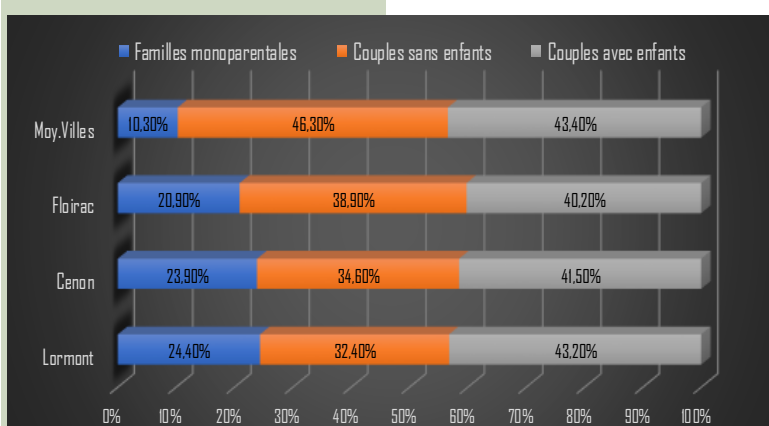
De même, si on regarde la structure familiale, la part des couples sans enfant est de 46,3 % à l'échelle de la moyenne des villes françaises lorsqu'elle n'est que de 38,9 % pour Floirac, 34,6 % pour Cenon et seulement 32,4 % pour Lormont.

La difficulté économique et sociale devient d'autant plus grande lorsqu'elle concerne les femmes « seules » occupant parfois un emploi à temps partiel et devant subvenir aux besoins de leurs enfants

3.1-Un taux de familles monoparentales plus élevé sur Lormont

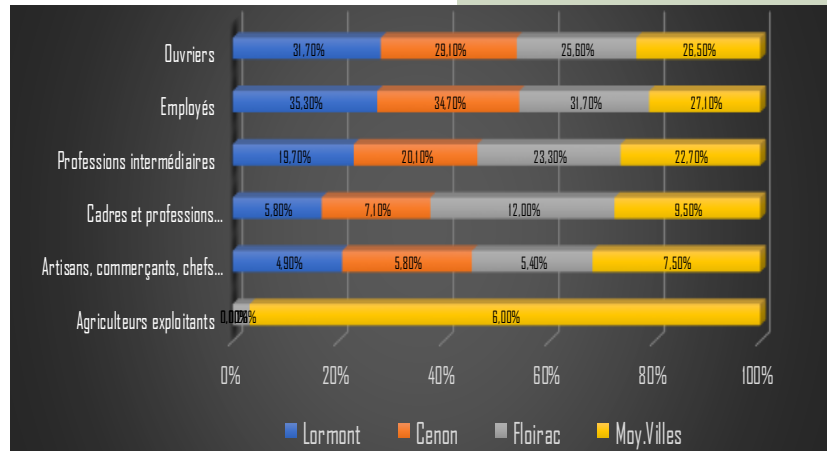
Lorsqu'on regarde les niveaux de familles monoparentales sur les trois communes, on voit que Lormont arrive en tête. Elles représentent 24,4 % sur cette commune contre 20,9 % sur celle de Floirac et 23,9 % sur Cenon. Même si les écarts sont peu élevés entre ces trois communes, ils

viennent néanmoins confirmer l'accumulation des risques sociaux sur Lormont, notamment par rapport à Floirac et à plus forte raison, en comparaison avec une bonne partie des villes françaises. Comme nous l'avons vu plus haut le taux relatif à la moyenne des villes françaises est plus de deux fois inférieure (10,3 %).



4-La population selon les CSP

Le graphique ci-contre montre des écarts plus ou moins significatifs entre les trois communes et, entre celles-ci et la moyenne des villes françaises selon la CSP. Sur les trois communes, la part de la CSP ouvriers et employés est supérieure à celle de la moyenne des villes. À titre indicatif, la CSP ouvriers représente 31,7 % sur la commune de Lormont contre seulement 26,5 % en moyenne sur l'ensemble des villes françaises. À l'inverse, la CSP cadre et professions intellectuelles supérieures représente 8,5 % à l'échelle de la moyenne des villes françaises contre seulement 5,8 % sur la commune de Lormont. En ce qui concerne



cette même CSP ainsi que celle relative aux professions intermédiaires, seule la commune de Floirac présente des taux supérieurs à la moyenne des villes françaises (respectivement 12 % contre 9,5 % et 23,30 % contre 22,70 %)

À titre indicatif, la CSP ouvriers représente 31,7 % sur la commune de Lormont contre seulement 26,5 % en moyenne sur l'ensemble des villes françaises.

4.1-Des communes majoritairement ouvrières

Sur les trois communes, ce sont les CSP ouvriers et employés qui sont sur-représentées avec à chaque fois une prédominance pour la commune de Lormont. Ces deux CSP cumulés représentent 37 % pour la ville de Lormont, 63,8 % pour Cenon et 57,30 % pour Floirac. On peut également noter que la CSP ouvriers s'élève à 25,6 % pour cette dernière contre 31,7 % pour Lormont et 29,10 % pour Cenon.

La part occupée par ces deux CSP (employés et ouvriers) dans la population de ces trois communes est nettement plus importante que la moyenne des villes françaises. Plus d'une personne sur deux occupant en activité salarié occupe un statut d'ouvrier ou d'employé. Même si Floirac semble être mieux positionnée, il n'en demeure pas moins que ces trois communes soient davantage marquées par une forte précarité à la fois sociale et économique.

« La part occupée par ces deux CSP (employés et ouvriers) dans la population de ces trois communes est nettement plus importante que la moyenne des villes françaises. Plus d'une personne sur deux occupant en activité salarié occupe un statut d'ouvrier ou d'employé... »

« La part cumulée des « sans diplômes » et CAP-BEP est supérieure à la moyenne des villes françaises (60,8 %) pour les communes de Lormont (68,5 %) et de Cenon (65,5 %) alors qu'elle est quasiment identique pour Floirac (60,20 %)... »

5-Population et niveau d'études

La part cumulée des « sans diplômes » et CAP-BEP est supérieure à la moyenne des villes françaises (60,8 %) pour les communes de Lormont (68,5 %) et de Cenon (65,5 %) alors qu'elle est quasiment identique pour Floirac (60,20 %). À l'inverse, plus le niveau d'étude est élevé, moins les titulaires des diplômes afférents sont nombreux sur ces trois communes de la rive droite. Ils sont 31 % à être diplômés du Baccalauréat/Brevet professionnel - diplômes de l'enseignement supérieur sur Lormont, 34,5 % sur Cenon et 39,7 % sur Floirac contre plus de 43 % à l'échelle de la moyenne des villes françaises.

À l'inverse, plus le niveau d'étude est élevé moins les titulaires des diplômes afférents sont nombreux sur ces trois communes de la rive droite

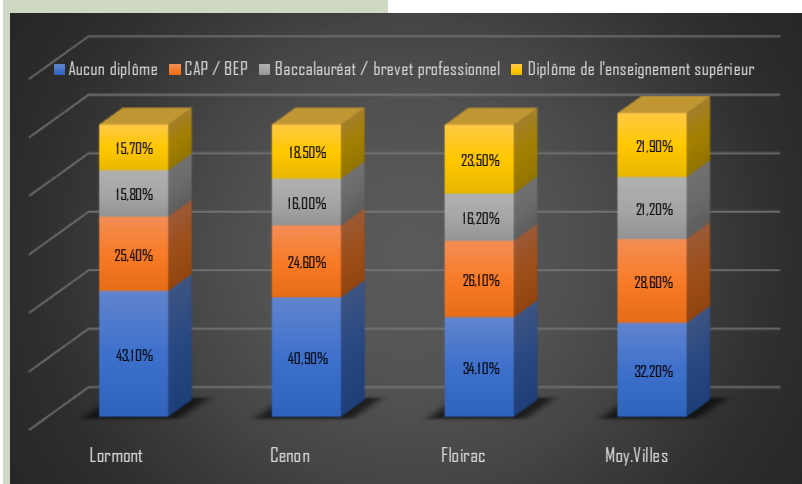
« À titre indicatif, sur la commune de Lormont, 43,10 % de la population n'a aucun diplôme et 25,10 % sont titulaires du CAP/BEP, autrement-dit une qualification de premier niveau... »

5.1- Une prédominance de sans-diplômes

Le nombre de sans diplômes représente une écrasante majorité sur les trois communes, avec néanmoins des variations plus ou moins importantes selon les communes : Lormont (43,10 %), Cenon (40,90 %), Floirac (34,10 %). À titre indicatif, sur la commune de Lormont, 43,10 % de la population n'a aucun diplôme et 25,10 % sont titulaires du CAP/BEP, autrement-dit une qualification de premier niveau.

Pour le dire autrement, les deux-tiers de la population lormontaise (68,5 %) se trouve de fait dans la difficulté à s'inscrire dans une logique professionnelle à la fois durable et évolutive. Au

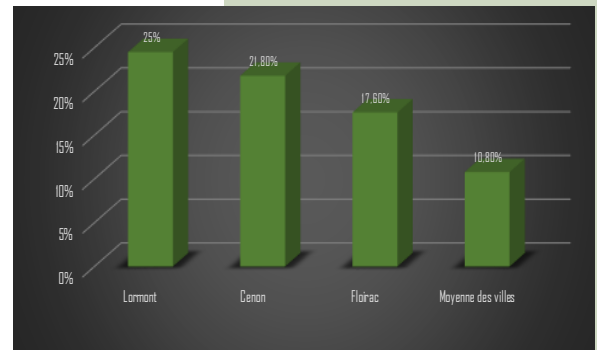
vu de la corrélation établie entre le niveau d'étude et l'employabilité, il apparaît évident qu'il sera difficile pour cette partie de la population de s'insérer dans le tissu économique et de participer ainsi activement à la vitalité sociale de la ville.



6-Emploi et chômage

Comme le montre le graphique ci-contre le taux de chômage est globalement plus élevé sur les trois communes de la rive droite par rapport à la moyenne des villes (10,8%). Le nombre de personnes au chômage est presque trois fois plus élevé sur la commune de Lormont (25 %) et deux fois plus important sur celle de Cenon (21,8 %) par rapport à la moyenne des villes. Parmi ces trois communes, c'est sur celle de Floirac que le taux de chômage est le moins élevé

(17,6 %), avec tout de même un différentiel de 7 points par rapport à la moyenne des villes. Les écarts entre ces trois communes de la rive droite et entre celles-ci et les taux à l'échelle de la moyenne des villes concernant le chômage des jeunes sont également très significatifs.



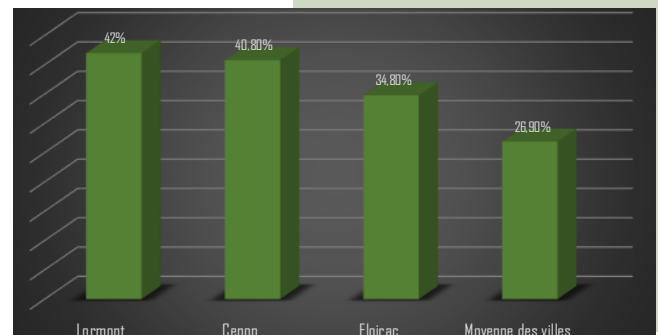
Le nombre de personnes au chômage est presque trois fois plus élevé sur la commune de Lormont (25 %) et deux fois plus important sur celle de Cenon (21,8 %) par rapport à la moyenne des villes (nationales)

6.1-Chômage des jeunes : presque un jeune sur deux est sans emploi

La proportion élevée des jeunes (15-24 ans) au chômage constitue une tendance lourde et quasi-historique dans notre pays. Depuis de nombreuses années, elle fluctue autour de 25 %. En 2014, le taux de chômage était de 26,9 % à l'échelle de la moyenne des villes (graphique ci-contre). Sur les trois communes de la rive droite, c'est sur Lormont que ce taux est le plus élevé (42 %), suivie par Cenon (40,8 %) et Floirac (34,8 %).

Ce différentiel ne doit pas nous faire oublier que le taux de chômage chez les jeunes sur

ces trois communes reste très élevé par rapport à la moyenne nationale avec tout ce que cela implique du point de vue de l'autonomie sociale et économique des jeunes. Dans certains quartiers où le taux de chômage approche parfois les 60 %, la situation est encore plus dramatique. Pour certains jeunes, l'espoir de trouver un boulot relève du miracle (Cf. Rapport d'activité 2016)



En 2015, la part des foyers fiscaux à Lormont est de 31,4 % contre 61 % sur à l'échelle nationale.

7-Évolution des foyers fiscaux

En 2015, la part des foyers fiscaux à Lormont est de 31,4 % contre 61 % sur à l'échelle nationale. Les communes de Cenon et Floirac présentent également des taux nettement inférieurs à la moyenne nationale; 34 % et 39,5 % respectivement.

Le nombre de foyers fiscaux, qui constitue une des sources de richesse des communes est deux fois moins élevé sur Lormont que dans le reste des villes françaises (en terme de

moyenne). Cenon et surtout Floirac présentent des niveaux de foyers fiscaux moins alarmants mais tout en restant largement en dessous de la moyenne nationale.

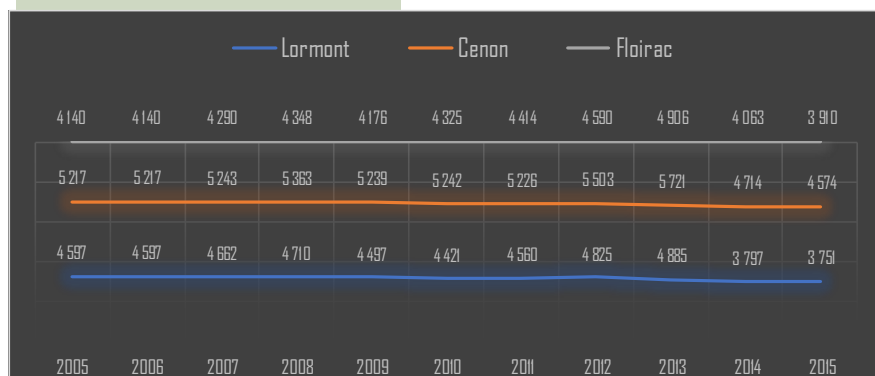
Ces chiffres viennent confirmer le caractère précaire et pauvre d'une écrasante majorité de la population de ces trois villes. Une tendance qui ne semble pas vouloir s'inverser (Cf. graphique ci-dessous).

Le nombre de foyers fiscaux, qui constitue une des sources de richesse des communes est deux fois moins élevé sur Lormont que dans le reste des villes françaises (en terme de moyenne)... Ces chiffres viennent confirmer le caractère précaire d'une écrasante majorité des populations de ces trois villes.

7.1-Des foyers fiscaux de moins en moins nombreux

Paradoxalement, le nombre de foyers fiscaux est en baisse continue sur les trois communes alors même que d'importants efforts ont été réalisés pour diversifier l'offre de logements et attirer de nouvelles populations notamment au titre de la mixité sociale et statutaire. En tout état de cause, ces courbes semblent ne pas traduire le processus de gentrification tant recherché. Entre 2005 et 2015 le nombre de foyers fiscaux est passé de 4 597 à 3 751 (-866), de 5 217 à 4 574 pour Cenon (643) et de 4 140 à 3 910 (-230) pour Floirac.

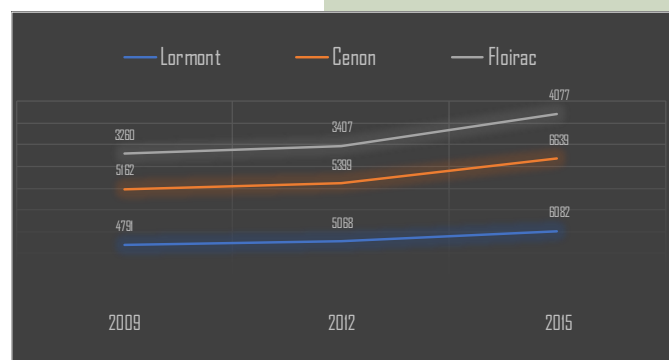
Les baisses les plus significatives concernent les communes de Lormont (-866) et Cenon (-643). Avec une baisse d'à peine 230 foyers fiscaux, Floirac semble plutôt avoir résisté. Toute la question est de savoir si dans les années à venir, ces trois communes commenceront enfin à recueillir les fruits des efforts fournis en matière de rénovation urbaine.



8-Nombre d'allocataires CAF

Le nombre d'allocataires CAF constitue un des indicateurs de précarité. Pour simplifier, plus le nombre d'allocataires CAF est élevé, plus il est d'usage de considérer le niveau de précarité d'une population donnée comme étant élevé, avec bien entendu un système de pondération. Le graphique ci-contre montre une progression quasi permanente de cet indicateur sur les trois communes, avec notamment une accélération en 2012.

Entre 2009 et 2015, le nombre d'allocataires CAF est passé de 4 791 à 6 082 (+1 291), de 5 162 à 6 639 pour Cenon (+1 477) et de 3 260 à 4 077 sur Floirac (+817), avec une progression plus ou moins relative. Ces tendances d'une augmentation du nombre d'allocataires viennent confirmer le caractère populaire de ces communes. Elles viennent également rappeler leur ancrage historique et politique notamment au plan d'un accueil, toujours généraux, des populations étrangères. Dans certains quartiers, ce ne sont pas moins de quarante à cinquante nationalités qui cohabitent, une diversité culturelle qui certes constitue une richesse mais qui ne doit pas masquer les problèmes sociaux et les processus de relégation dont ces populations sont victimes.



Dans certains quartiers, ce ne sont pas moins de quarante à cinquante nationalités qui cohabitent, une diversité culturelle qui certes constitue une richesse mais qui en aucun cas ne doit masquer les problèmes sociaux et les processus de relégation dont ces populations sont victimes.

EN GUISE DE RESUMÉ DE CETTE PARTIE, CONSACRÉE AU CONTEXTE OPÉRATOIRE, il nous semble important de rappeler deux points :

1-L'intérêt de resituer le contexte à la fois social et économique de notre périmètre d'intervention. Notre légitimité opératoire au sens de notre mission de prévention spécialisée n'a de sens que si elle est adossée à des territoires qui présentent un certain nombre de caractéristiques sociales telles que celles que nous venons de voir ;

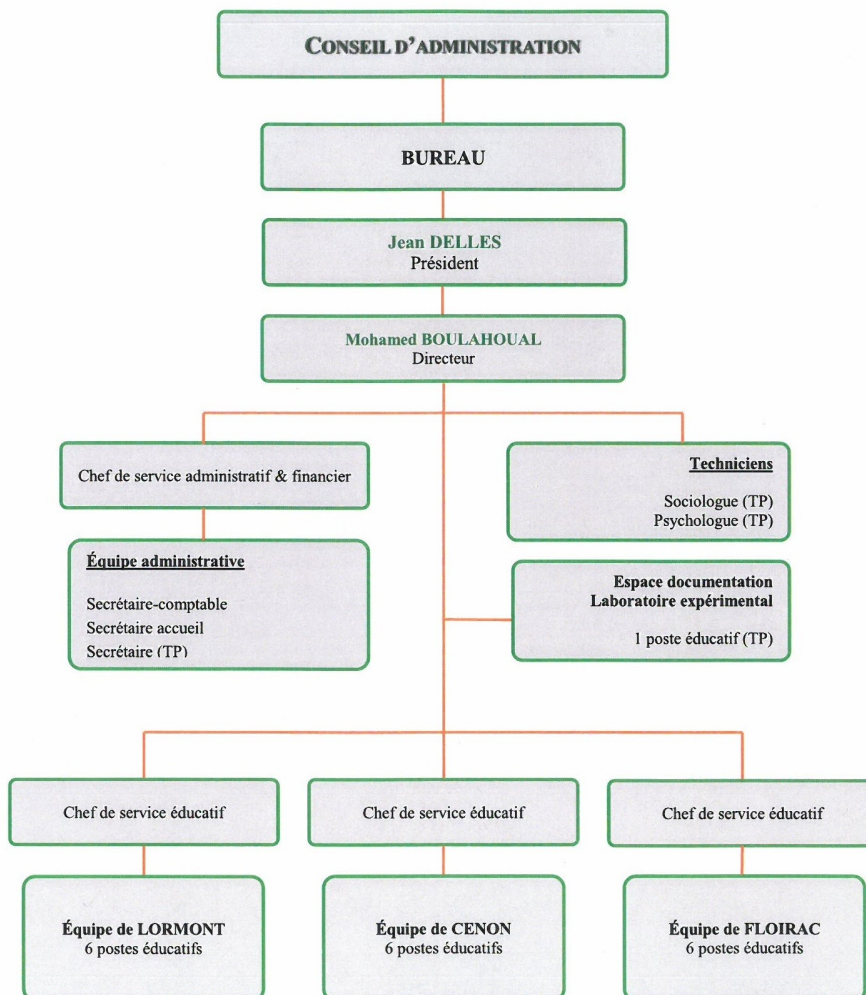
2-La prégnance d'indicateurs de précarité sur les trois communes atteignant parfois pour certains d'entre eux des niveaux vertigineux. Ces données permettent néanmoins de nuancer l'impact des opérations de rénovation urbaine avec tous les objectifs sous-tendus (mixité, gentrification, ...). Au contraire, cela n'a pas empêché certains indicateurs de progresser dans un sens ou dans l'autre, même si aujourd'hui il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives.

« La prégnance d'indicateurs de précarité sur les trois communes atteignant parfois pour certains d'entre eux des niveaux vertigineux. Ces données permettent néanmoins de nuancer l'impact des opérations de rénovation urbaine avec tous les objectifs sous-tendus (mixité, gentrification, ...). Au contraire, cela n'a pas empêché certains indicateurs de progresser dans un sens ou dans l'autre, même si aujourd'hui il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives... »

OFFRE DE SERVICE

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT

Organigramme associatif au 06 avril 2017



UNE ORGANISATION TERRITORIALISÉE

L'objectif organisationnel et fonctionnel privilégié au sein de notre association consiste à tendre en permanence vers une approche territorialisée de nos interventions pour deux raisons :

- 1-Assurer un service rendu aux usagers qui soit de qualité, notamment par une plus grande connaissance des besoins et des problématiques ;
- 2-Permettre une plus grande intégration de nos équipes à la fois dans le système des acteurs locaux et dans les politiques sociales du territoire de référence.

En outre, il s'agit à travers cette logique de territorialisation de notre offre de service d'être dans une recherche de réponse efficiente aux problématiques exprimées individuellement (suivis, accompagnements, ...) tout en s'inscrivant dans les réponses en lien avec la vie du territoire (vivre ensemble, développement social local, ...). L'atteinte de tels objectifs requièrent de mettre sur pieds une organisation spécifique et adaptée.

... il s'agit à travers cette logique de territorialisation de notre offre de service d'être dans une recherche de réponse efficiente aux problématiques exprimées individuellement (suivis, accompagnements, ...) tout en s'inscrivant dans les réponses en lien avec la vie du territoire (vivre ensemble, développement social local, ...).

1-Un fonctionnement qui tient compte des réalités territoriales

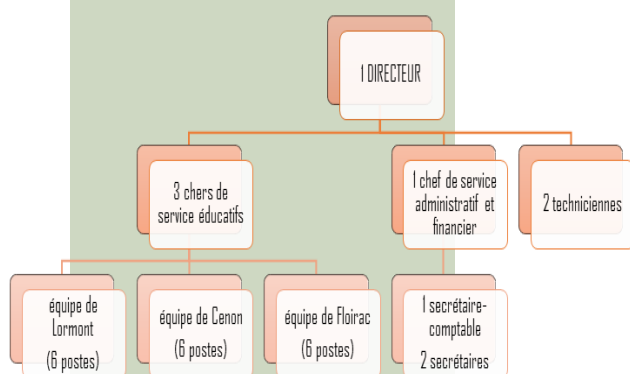
Les trois équipes éducatives sont réparties selon des configurations territoriales différentes afin d'adapter au mieux les moyens humains aux réalités territoriales :

Sur Lormont, l'équipe est répartie sous forme de binômes éducatifs référés sur chaque site prioritaire : Génicart-Ramade, Alpilles-Bois Fleuri-Vincennes et Carriet ;

Sur Cenon, nous avons opté depuis peu pour une répartition de l'équipe sous forme de deux trinômes (Palmer, Bas-Cenon) et Sarailière-Marègue-Beausite ;

Et enfin sur Floirac, nous avons également modifié l'organisation de l'équipe récemment en gardant le système de la référence sectorielle uniquement pour les publics rencontrés et accompagnés afin d'optimiser notre travail sur les parcours individuels.

Ces ajustements commencent à produire des effets positifs. Au regard des premiers constats, il semblerait que les cloisonnements et les écarts de pratiques soient moins marqués.



2-Fonctionnement : le souci d'une action juste et mesurée

Le fonctionnement du service repose sur un double objectif : permettre aux équipes d'étayer leurs pratiques et assurer le fonctionnement institutionnel.

La dimension analyse des pratiques constitue un axe fort de l'organisation de notre service. C'est au travers de cette approche que nous pouvons réellement tenter de tenir compte

au mieux des problématiques exprimées par les publics et tenter d'apporter les réponses les plus efficaces. Face à la complexité des situations rencontrées par les jeunes, ces temps d'échanges et d'analyse des pratiques éducatives constituent le meilleur rempart contre des dégâts toujours possibles.

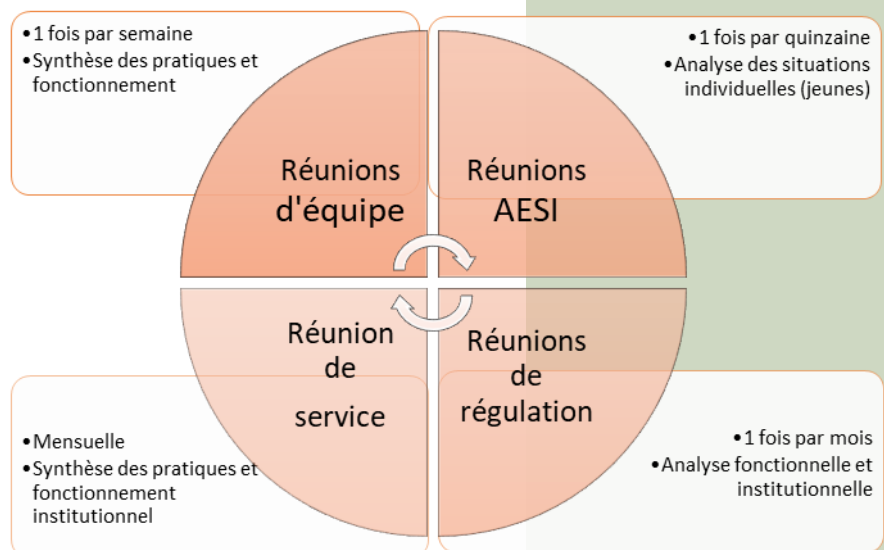
« La dimension analyse des pratiques constitue un axe fort de l'organisation de notre service... »

Face à la complexité des situations rencontrées par les jeunes, ces temps d'échanges et d'analyse des pratiques éducatives constituent le meilleur rempart contre des dégâts toujours possibles.

2.1-Les réunions internes

Comme le montre le schéma ci-dessous, le fonctionnement du service est adossé sur deux types de réunions :

Des réunions d'analyse et de déconstruction des pratiques. Ce sont notamment les réunions baptisées AESI (Accompagnement Éducatif et Social Individuel). Les situations abordées traitent directement des modalités d'accompagnement et des problématiques repérées chez les jeunes. Animées par les chefs de service, en présence de la psychologue, ces réunions permettent de passer en revue la quasi-totalité des jeunes accompagnés dans l'objectif de mettre sur pied une réponse adaptée.



Dans la plupart des cas, cette réunion se termine sur l'énoncé d'un certain nombre de pistes de travail. Ces réunions dites AESI permettent de faire du cousu-main en tenant compte non seulement de la complexité de la situation présentée mais également de la manière dont il serait le plus judicieux de mobiliser les professionnels.

Dans le même ordre d'idée d'une mise à plat, les réunions dites de régulation, animées également par une psychologue permettent aujourd'hui non pas de traiter des questions relatives aux pratiques mais celles liées au fonctionnement d'équipe et à l'institution. Cette réunion dont la rythmicité s'élève à une fois/mois a été mise en place il y a plusieurs années à partir du besoin exprimé par les équipes. Au vu des retours, il semblerait que cette instance joue une véritable fonction de régulation tant à l'échelle des équipes que de l'institution.

Enfin, le deuxième type de réunions est davantage centré sur une synthèse des pratiques et le fonctionnement (réunions d'équipe et de service). Ainsi, même si dans ces instances il est parfois également question d'analyse des pratiques, on est davantage sur une présentation-synthèse des interventions et des questions liées au fonctionnement plutôt qu'une analyse approfondie. Le but étant à la fois de ne pas créer de confusion entre les différentes instances et de ramener les sujets là où ils doivent être traités. C'est dans cette même logique que nous avons créé une instance dédiée spécifiquement à l'enfance en danger.

Ces réunions dites AESI permettent de faire du « cousu-main » en tenant compte non seulement de la complexité de la situation présentée mais également de la manière dont il serait le plus judicieux de mobiliser les professionnels.

« La Cellule Enfance en Danger, comme son nom l'indique a vocation à se réunir de manière adhoc pour examiner des situations relevant de l'enfance en danger. Deux objectifs sous-tendent la mise en place de cette instance : prendre le temps de l'analyse et orientations d'action à retenir et marquer l'ancrage de l'institution dans le champ de la protection de l'enfance.. »

2.2-Focus sur la Cellule Enfance en Danger

La Cellule Enfance en Danger, comme son nom l'indique a vocation à se réunir de manière adhoc pour examiner des situations relevant de l'enfance en danger. Deux objectifs sous-tendent la mise en place de cette instance : prendre le temps de l'analyse et orientations d'action à retenir et marquer l'ancrage de l'institution dans le champ de la protection de l'enfance.

Le processus de mobilisation de cette cellule est le suivant : l'éducateur est confronté à une situation

pouvant mettre en danger le/la jeune, en parle à son chef de service éducatif qui propose une réunion adhoc à laquelle participent la psychologue et le directeur.

La situation est présentée en cette instance sur la base d'un écrit réalisé par l'éducateur-référent. Nous discutons de la situation et tentons d'évaluer le niveau de dangerosité. Des scénarios et pistes d'actions sont alors retenus en fonction du diagnostic élaboré.

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'ACTIVITÉ



Sur l'année 2017, d'importants efforts ont été réalisés par les équipes dans tous les compartiments de l'activité éducative. Comme chaque année, nous ne relaterons dans ce rapport d'activité qu'une partie d'entre elles. Comme chaque année également, nous essayerons d'étayer ces données par un certain nombre de commentaires afin de leur donner une dimension plus « palpable » et plus réaliste du point de vue du métier d'éducateur de rue.

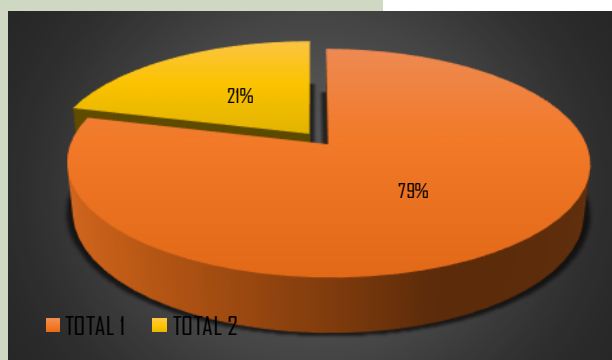
Nous continuons à penser au sein de notre asso-

ciation que le métier d'éducateur de rue est un exercice difficile et toujours incertain. C'est pourquoi il mérite d'être déconstruit du point de vue de sa mise en œuvre, pour mieux en appréhender la complexité et les contours. C'est cette logique que nous allons tenter de suivre dans cette partie en prenant appui sur un certain nombre de données chiffrées.

Nous continuons à penser au sein de notre association que le métier d'éducateur de rue est un exercice difficile et toujours incertain, c'est pourquoi il mérite d'être déconstruit du point de vue de sa mise en œuvre pour mieux en appréhender la complexité et les contours

1- 80 % de l'activité est consacrée à la relation avec les publics

Une grande part de l'activité globale est consacrée à la relation avec les publics. Comme le montre le graphique ci-dessous, cette part représente quasiment 80 % du temps de travail global, ce qui reviendrait à une moyenne de 28 heures/semaine. Bien évidemment, cela ne signifie pas qu'un éducateur passe 28 heures/semaine avec des jeunes mais que l'association mobilise différents moyens pour mettre en contact, en lien voire en relation le public-cible et le personnel éducatif. Le total 1 qui correspond à cette catégorie comprend le travail de rue, les actions collectives, les animations en pieds d'immeubles ainsi que les temps d'accueil réservés aux publics. Quant au total 2, il comprend les réunions internes et externes ainsi que le travail administratif.



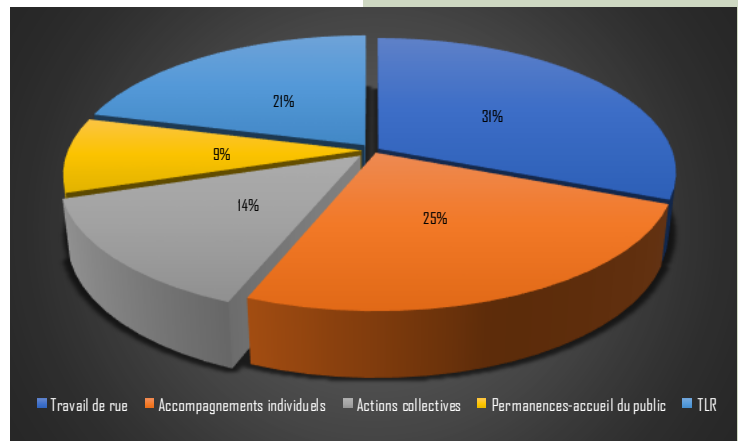
Ce graphique relate bien la préoccupation de l'association de dédier la majeure partie du temps de travail des équipes à la relation au public. Et c'est également dans cet esprit que nous développons depuis quelques années ce que nous appelons des temps d'accueil de proximité qui consistent à offrir aux jeunes et aux familles la possibilité de rencontrer les éducateurs au sein de locaux situés en pieds d'immeubles et mis à disposition par différents partenaires.

2-Le travail de rue : une pratique au centre de notre offre de service

Le travail de rue représente environ un tiers de l'activité éducative globale (31 %). Depuis plusieurs années, nous essayons de le placer au centre de nos interventions pour plusieurs raisons :

La première consiste simplement à se mettre en conformité avec les attendus du Conseil Départemental et la mission de prévention spécialisée pour laquelle nous sommes habilités (Cf. Textes relatifs et schéma départemental de la PS) ;

La deuxième raison tient au fait qu'en dépit de tout, le travail de rue demeure le moyen qui nous singularise du reste des intervenants sociaux (médiateurs, ...). En « *allant vers* », il nous permet de garder un lien avec des jeunes qui ont rompu toute relation avec les institutions de droit commun.



C'est donc pour à la fois donner du sens à notre mission et assurer une efficacité de nos interventions que nous militons pour une pratique de prévention spécialisée ancrée sur une pratique du travail de rue qui combine à la fois la relation individuelle-groupale et l'observation-analyse territoriale

Enfin, le troisième facteur est lié à la diversité d'approches que permet cette pratique de travail de rue. Comme les professionnels le savent, le travail de rue ne consiste pas seulement à aller vers les jeunes, il permet également de comprendre le fonctionnement d'un territoire et de décrypter les dynamiques sociales à l'œuvre.

Sur des communes dont chacun peut observer, à l'œil nu les mutations profondes, le travail de rue constitue un outil toujours pertinent pour mesurer ces évolutions et poser

un diagnostic. Il est le moyen par lequel le reste des actions prend forme (actions collectives, accompagnements, ...).

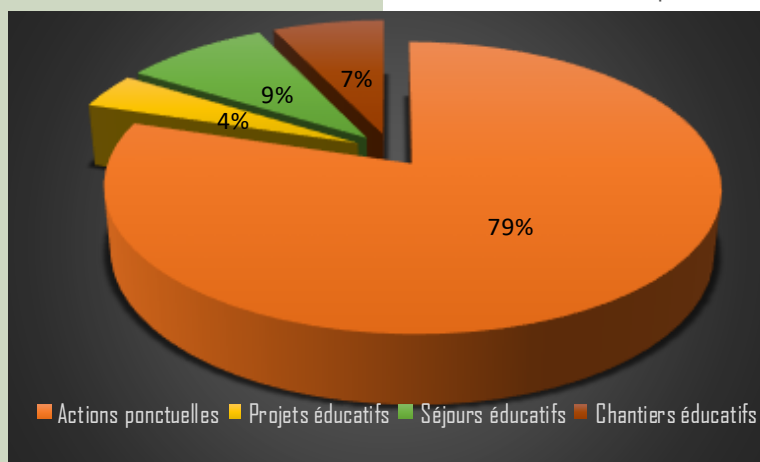
C'est donc pour à la fois donner du sens à notre mission et assurer une efficacité de nos interventions que nous militons pour une pratique de prévention spécialisée ancrée sur une pratique du travail de rue qui combine à la fois la relation individuelle-groupale et l'observation-analyse territoriale.

« Sur des communes dont chacun peut observer, à l'œil nu les mutations profondes, le travail de rue constitue un outil toujours pertinent pour mesurer ces évolutions et poser un diagnostic... »

3-Le travail collectif : sorties, séjours et chantiers éducatifs

Sur l'exercice 2017, les équipes éducatives ont mis en œuvre 97 actions collectives cumulées (actions ponctuelles, projets

tion de quartier, (...)) représentant 79 %, suivies des actions séjours éducatifs (9 %), des chantiers éducatifs (7 %) et enfin des projets éducatifs (4 %). Rappelons qu'à la différence des actions ponctuelles, ces derniers s'inscrivent sur une période qui peut être plus ou moins longue selon le projet (Cf. Compte-Rendu de Mission).



éducatifs, séjours éducatifs et chantiers éducatifs) qui ont concerné plus de 1.068 jeunes.

Comme le montre le graphique ci-dessus, les actions ponctuelles de type sorties, anima-

Plus globalement, les actions collectives continuent de représenter une part importante de l'activité éducative. Si elles sont généralement utilisées pour asseoir une relation éducative dans le cadre d'un accompagnement, elles sont parfois mobilisées pour amorcer un lien, notamment avec des publics peu présents dans les espaces publics.

De ce point de vue, les actions collectives sont complémentaires au travail de rue et aux accompagnements individualisés, elles permettent de diversifier et d'enrichir le travail des équipes en rendant possible des propos éducatifs qui ne le seraient pas dans d'autres espaces (travail de rue, locaux, ...).

De ce point de vue, les actions collectives sont complémentaires au travail de rue et aux accompagnements individualisés, elles permettent de diversifier et d'enrichir le travail des équipes en rendant possible des propos éducatifs qui ne le seraient pas dans d'autres espaces (travail de rue, locaux, ...).

3.1-Des bénéficiaires majoritairement adolescents

Les jeunes qui ont bénéficié des actions collectives sont majoritairement mineurs. Trois jeunes sur quatre sont âgés entre 14 et 18 ans. Cette particularité concerne aussi bien les filles que les garçons. Elle traduit notre objectif de rajeunissement et de diversification des publics dans lequel le renforcement du partenariat avec un certain nombre d'acteurs locaux tels que les collèges et les centres sociaux a joué un grand rôle.

L'autre élément explicatif tient au fait qu'avec l'âge les besoins sont différents : les plus âgés sont davantage inscrits dans une logique de parcours individuels d'inclusion sociale et professionnelle plutôt qu'une participation aux actions collectives. D'ailleurs, ils ne manquent pas de nous le rappeler, en nous disant parfois avec une certaine ironie « *occupez-vous des plus petits, ce sont eux qui ont le plus besoin de vous* ».

« Les jeunes qui ont bénéficié des actions collectives sont majoritairement mineurs. Trois jeunes sur quatre sont âgés entre 14 et 18 ans. Cette particularité concerne aussi bien les filles que les garçons. Elle traduit notre objectif de rajeunissement et de diversification des publics dans lequel le renforcement du partenariat avec un certain nombre d'acteurs locaux tels que les collèges et les centres sociaux a joué un grand rôle »

... les plus âgés sont davantage inscrits dans une logique de parcours individuel d'inclusion sociale et professionnelle plutôt qu'une participation aux actions collectives.

3.2- Un bénéficiaire sur trois est une fille

La part des filles dans les actions collectives est en constante augmentation. Elles représentent 30 % des bénéficiaires pour cette année contre 28 % en 2016. Ce processus de féminisation des publics s'inscrit dans nos objectifs opérationnels depuis plusieurs années. Il répond non seulement à une attente explicite du Conseil Départemental (Cf. schéma départemental de la prévention spécialisée) mais également à un des principes fondateurs de notre association qui vise, en substance, à assurer une égalité de traitement et à neutraliser contre toute forme de discrimination (Cf. projet associatif).

Par ailleurs, comme cela a été souvent rappelé dans nos rapports d'activité, les actions collectives permettent de pallier les effets de discrimination dont sont victimes les filles dans leur accès aux espaces publics sur nos quartiers d'intervention. Face au fonctionnement discriminant du quartier, les actions collectives constituent une véritable alternative au travail de rue en rendant possible un travail éducatif ailleurs que dans la cité.

« les actions collectives permettent de pallier les effets de discrimination dont sont victimes les filles dans leur accès aux espaces publics sur nos quartiers d'intervention... »

« dans le cas des jeunes rencontrés, nous sommes dans ce que nous appelons un travail de « prise en compte » alors que dans le cas des jeunes accompagnés, nous sommes dans un travail de « prise en charge » qui demande davantage d'implication et de mobilisation... »

4-Le travail individualisé : jeunes rencontrés et accompagnés

Le travail individualisé renvoie à l'individualisation de l'action éducative en prise avec les réalités et les problématiques rencontrées par le jeune. La logique d'action qui prévaut ici est celle d'une logique de parcours individuel dans lequel l'éducateur est à la fois un soutien moral et une ressource technique, le plus souvent en appui sur son réseau professionnel. Dans la mesure où les problématiques diffèrent selon les jeunes, le travail réalisé s'apparente à du « cousu-main », ce qui implique de la part de l'éducateur une gymnastique intellectuelle et opératoire quasi-permanente.

La différence entre jeunes rencontrés et

jeunes accompagnés réside dans le fait que la relation éducative est moins engagée dans le premier que dans le deuxième. Pour le dire autrement, dans le cas des jeunes rencontrés, nous sommes dans ce que nous appelons un travail de « prise en compte » alors que dans le cas des jeunes accompagnés, nous sommes dans un travail de « prise en charge » qui demande davantage d'implication et de mobilisation. Sur la base de cette catégorisation (Cf. CRM), 1 608 jeunes ont été rencontrés dont 31 % de filles et 616 jeunes ont été accompagnés dont 30 % de filles sur l'année 2017.

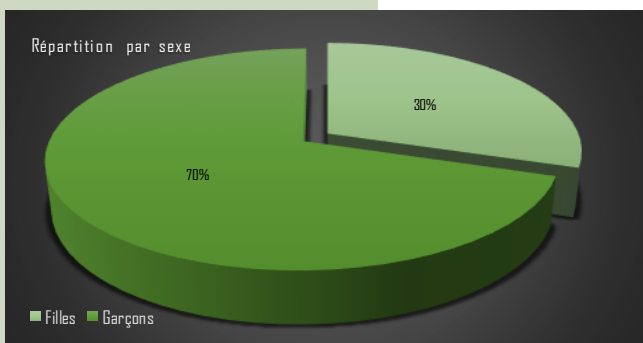
La logique d'action qui prévaut ici est celle d'une logique de parcours individuel dans lequel l'éducateur est à la fois un soutien moral et une ressource technique, le plus souvent en appui sur son réseau professionnel

4.1-Une féminisation des publics en cours

Depuis plusieurs années, la part des filles parmi les jeunes accompagnés est en augmentation continue. Si, aujourd'hui, elle s'élève à environ un jeune sur trois (30 %), c'est grâce aux efforts d'imagination et d'innovation quotidiens dont font preuve les équipes éducatives. Comme nous l'avons écrit plus haut,.. plus les filles grandissent, plus la discrimination territoriale à l'œuvre sur nos quartiers

d'intervention opère à leur rencontre au point où elles sont quasiment absentes (et a fortiori en soirée) de l'espace public dès lors qu'elles atteignent l'âge de l'adolescence.

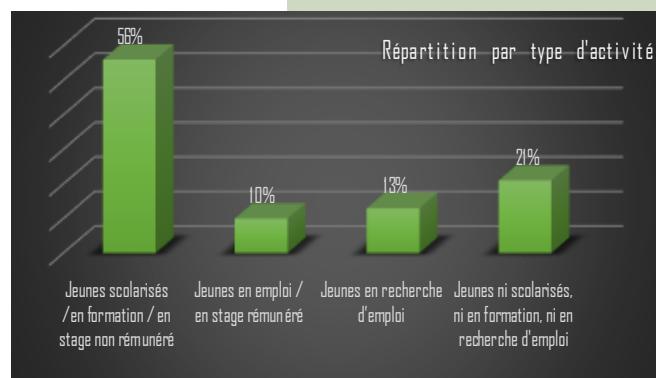
C'est là que rentre en jeu l'imagination et la créativité des équipes éducatives à l'exemple d'une action de mobilisation mise en œuvre par l'équipe éducative spécifiquement en direction des filles.



4.2- Plus d'un jeune sur trois n'est inscrit dans aucun dispositif

Le graphique ci-contre illustre la situation des jeunes au moment où ils sont accompagnés. Plus d'un jeune sur deux est scolarisé et/ou en formation et/ou en stage non-rémunéré (56 %), 10 % sont en emploi ou en stage rémunéré, 13 % sont en recherche d'emploi et enfin 21 % ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en recherche d'emploi (jeunes appelés NINI).

En cumulant cette dernière catégorie avec celle des jeunes en recherche d'emploi, nous obtenons plus d'un tiers des jeunes accompagnés qui ne sont inscrits dans aucun dispositif. Au plan des interventions éducatives, c'est cette catégorie de jeunes qui mobilise le plus les équipes éducatives. Ce sont souvent des jeunes qui ont un niveau scolaire très faible et surtout ne disposent d'aucun diplômes. L'accès à un emploi s'apparente davantage à une utopie qu'à une réalité. Face à la multiplicité des échecs qu'ils ont vécu, ils ont perdu toute croyance en eux et dans leurs capacités et leurs potentialités à occuper un poste de travail et à s'inscrire dans la vie de l'entreprise. Du point de vue de l'essence de notre mission, ce sont ces jeunes qui viennent donner du sens à notre mission et rendre utile notre action même si parfois cela s'accompagne du doute et de la perplexité.



Face à la multiplicité des échecs qu'ils ont vécu, ils ont perdu toute croyance en eux et dans leurs capacités et leurs potentialités à occuper un poste de travail et à s'inscrire dans la vie de l'entreprise.

4.2.1-Face au repli, continuer d'y croire et faire preuve de créativité

La question qui revient en permanence dans les échanges professionnels est « *que faire face à une situation qui nous paraît insoluble ?* ». Bien évidemment, ce genre de question ne concerne pas toutes les situations de jeunes. Comme évoqué plus haut, elle se pose surtout pour cette catégorie de jeunes dont on dit parfois qu'ils sont « *trop loin de tout* », sous-entendu ou plus précisément désignés d'un commun

accord par les différents professionnels comme ne pouvant s'inscrire dans aucun dispositif de droit commun. Pour ces jeunes, dont les expressions ne manquent pas pour les qualifier (exclus, incasables, NEET, ...), on peut se demander parfois qui a tourné le dos à qui ? En tout état de cause, leurs situations sociales et personnelles et le rapport de méfiance et de défiance qu'ils entretiennent avec les

institutions dites de droit commun, doit nous interroger régulièrement sur le sens de notre mission et les limites de nos interventions. Leurs situations sociales et personnelles sont certes « hors du commun » au vu de leurs trajectoires mais elles ne doivent en aucun cas les assigner à une place, mais plutôt servir d'appui à l'innovation opérationnelle.

Les dysfonctionnements et les limites des dispositifs de droit commun qu'ils révèlent sont à considérer, non pas comme un état de fait, mais plutôt comme une donnée dont il convient de se saisir pour réinterroger les pratiques et, au-delà, les logiques institutionnelles et certains dispositifs de l'action publique.

Leurs situations sociales et personnelles sont certes « hors du commun » au vu de leurs trajectoires mais elles ne doivent en aucun cas les assigner à une place, mais plutôt servir d'appui à l'innovation opérationnelle.

Le défaut d'intégration sociale et d'inclusion sociétale ouvre la voie à toute forme de repli et de radicalisme. Sans intégration, il n'y a pas d'autonomie individuelle. L'autonomie et la liberté passent nécessairement par la capacité à s'intégrer. Plus l'intégration est forte (sociale, économique et politique), plus l'autonomie sociale et individuelle est forte.

4.2.2-Ne pas laisser « dehors » face aux risques de marginalisation et de radicalisation

« Quand le social se défait, le communautarisme, le national et le religieux prennent leur revanche », plus loin, François Dubet ajoute: « ...le danger, c'est de s'enfermer dans une rhétorique de la décadence, de la chute et, en contrepoint, de la volonté » (*La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, La République des idées, 2014, P.13). Le métier de travailleur social consiste justement à ne pas prendre pour acquis une situation donnée, à ne pas valider et naturaliser les effets dévastateurs (en termes d'exclusion et de marginalisation) de notre société pour une partie de notre jeunesse. Le défaut d'intégration sociale et d'inclusion sociétale ouvre la voie à toute forme de repli et de radicalisme. Sans intégration, il n'y a pas d'autonomie individuelle. L'autonomie et la liberté passent nécessairement par la capacité à s'intégrer. Plus l'intégration est forte (sociale, économique et politique), plus l'autonomie sociale et individuelle est forte.

Ne pas laisser « dehors » les jeunes revient à réaffirmer la nécessité de travailler dans le sens de leur inclusion dans le système social et sociétal. Comme évoqué plus haut, pour les moins dotés d'entre eux d'un habitus social et culturel (pour paraphraser P. Bourdieu) cela nous impose de réinterroger nos pratiques et de faire preuve de plus d'imagination. En les laissant « dehors » au sens propre comme au sens figuré, nous courons le risque de les exposer davantage à tous les dangers possibles.

« Les chantiers éducatifs, repris aujourd'hui sous différentes appellations (chantiers jeunes, chantiers citoyens, ...) sont une émanation de la prévention spécialisée. Très tôt, les éducateurs de rue ont mis sur pied ce dispositif dans le but de confronter les jeunes à la réalité du travail et très vite le législateur est venu poser un cadre juridique propre à l'utilisation de celui-ci par la prévention spécialisée... »

1-LES CHANTIERS ÉDUCATIFS : DES IMPLICATIONS MULTIPLES

Les chantiers éducatifs, repris aujourd'hui sous différentes appellations (chantiers jeunes, chantiers citoyens, ...) sont une émanation de la prévention spécialisée. Très tôt, les éducateurs de rue ont mis sur pied ce dispositif dans le but de confronter les jeunes à la réalité du travail et très vite le législateur est venu poser un cadre juridique propre à l'utilisation de celui-ci par la prévention spécialisée. En 1999, une Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité viendra en fixer les modalités de fonctionnement : *« dans le cadre de leurs missions, les associations de prévention spécialisée ont développé des chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités...il est cependant nécessaire de donner à ces chantiers un cadre adapté qui leur permette de se développer dans de bonnes conditions de sécurité juridiques... c'est pourquoi, à titre dérogatoire, les associations de prévention spécialisée bénéficiaires d'une convention avec les conseils généraux au titre de l'Article 45 du code de la famille et de l'action sociale, pourront organiser les chantiers éducatifs en s'appuyant sur le cadre juridique des associations intermédiaires qui souscriront les contrats de travail »* (DAS-DGEFP 99-27 du 29 juin 1999). Cette institutionnalisation des chantiers éducatifs par les pouvoirs publics viendra confirmer toute la pertinence de cet outil aux implications multiples en même temps qu'elle consacre la prévention spécialisée dans sa capacité d'innovation et d'anticipation.

Cette institutionnalisation des chantiers éducatifs par les pouvoirs publics viendra confirmer toute la pertinence de cet outil aux implications multiples en même temps qu'elle consacre la prévention spécialisée dans sa capacité d'innovation

En gagnant cet argent par leurs propres moyens, ces jeunes s'octroient une forme d'autonomie dans le choix de la dépense. Ils se sentent investis d'un sentiment de liberté et de responsabilité.

1.1-Une réponse à des besoins matériels

La première dimension des chantiers éducatifs est économique. Dans une société où le travail est devenu une denrée rare et où les petits boulots sont convoités par les *« enfants de »*, il ne reste pas grand-chose pour les jeunes issus des quartiers pour gagner un peu d'argent. Leurs propos et leurs points de vue à ce sujet sont clairs. Ils reconnaissent eux-mêmes qu'il y a une forme d'injustice, voire de discrimination à leur encontre pour accéder aux petits boulots tels que les jobs d'été.

C'est en ce sens que les chantiers éducatifs

viennent répondre à une véritable fonction économique. Même si les sommes gagnées sont dérisoires, elles permettent à ceux qui y participent de s'acheter une paire de baskets ou de s'offrir une prestation jusque là impossible. En gagnant cet argent par leurs propres moyens, ces jeunes s'octroient une forme d'autonomie dans le choix de la dépense. Ils se sentent investis d'un sentiment de liberté et de responsabilité.

1.2- Une expérimentation des règles liées à une activité salariée

Le cadre imposé par la circulaire du 29 juin 1999 a le mérite de donner une dimension fonctionnelle et réaliste aux chantiers éducatifs en les situant au plus près des règles inhérentes au monde du travail. Dans leur mise en œuvre, ils recouvrent l'intégralité des obligations et contreparties afférentes à un contrat de travail de droit commun : entretien, contrat (de mission), accomplissement des tâches, respect des horaires, rémunération, (...). Bref, autant de dispositions qui constituent de véritables supports éducatifs tout au long du chantier. L'introduction d'une asso-

ciation intermédiaire en tant que structure-employeur au plan administratif et juridique permet ainsi de dissocier les responsabilités et les domaines de compétences, de même lorsqu'il s'agit parfois de faire appel à un technicien afférent à la nature des travaux à réaliser. Cette triangulation avec une association intermédiaire constitue une des conditions de réussite de l'objectif éducatif, notamment parce qu'elle situe l'éducateur dans une fonction de tiers tout en fixant le principe de réalité inhérent à toute activité salariale.

« Le cadre imposé par la circulaire du 29 juin 1999 a le mérite de donner une dimension fonctionnelle et réaliste aux chantiers éducatifs en les situant au plus près des règles inhérentes au monde du travail. Dans leur mise en œuvre... »

Cette triangulation avec une association intermédiaire constitue une des conditions de réussite de l'objectif éducatif, notamment parce qu'elle situe l'éducateur dans une fonction de tiers tout en fixant le principe de réalité propre à toute activité salariale

1.3- Une source de reconnaissance et d'utilité sociale

Le sentiment de reconnaissance et d'utilité sociale ne se décrète pas, il fait appel à un processus et un ensemble d'actes qui viennent valider une identité sociale et donner une valeur symbolique à cette même identité. L'estime de soi et les mécanismes à l'œuvre dans le rapport à l'Autre et l'altérité sont au cœur de ce processus. Les chantiers éducatifs, lorsqu'ils sont réalisés dans une logique d'utilité sociale et d'approche citoyenne permettent effectivement aux bénéficiaires de se sentir reconnus socialement et de faire partie d'un ensemble..

C'est cette mécanique qui est à l'œuvre lorsque nous organisons des chantiers avec certains bailleurs sociaux. Les jeunes peuvent enfin donner une autre image positive d'eux-mêmes et cesser d'être étiquetés uniquement sous l'angle du « voyou » ou du « fainéant ». En participant à l'entretien de certains entrées et au nettoyage des espaces verts, ils apportent la preuve qu'ils sont en capacité de s'inscrire dans une démarche de responsabilisation et qu'ils sont soucieux de leur cadre de vie et du bien vivre ensemble. Les représentations les concernant s'en trouvent ainsi inversées au moins pour un temps donné.

« Le sentiment de reconnaissance et d'utilité sociale ne se décrète pas, il fait appel à un processus et un ensemble d'actes qui viennent valider une identité sociale et donner une valeur symbolique à cette même identité... » « Les chantiers éducatifs, lorsqu'ils sont réalisés dans une logique d'utilité sociale et d'approche citoyenne permettent effectivement aux bénéficiaires de se sentir reconnus socialement et de faire parti d'un ensemble... »

« Argent halal/argent haram signifie dans la langue arabe : argent pure/argent impur ou pour reprendre les mots utilisés par les jeunes ; argent propre/argent sale. C'est de cette façon que les jeunes qui participent aux chantiers éducatifs opèrent la distinction entre l'argent gagné par le biais de ceux-ci et celui qui est gagné par des trafics de genre... »

1.4-Le sentiment d'une fierté retrouvée : *argent halal/argent haram*

Argent halal/argent haram signifie dans la langue arabe : argent pure/argent impur ou pour reprendre les mots utilisés par les jeunes; *argent propre/argent sale*. C'est de cette façon que les jeunes qui participent aux chantiers éducatifs opèrent la distinction entre l'argent gagné par le biais de ceux-ci et celui qui est gagné par des trafics de genre. Cela vient également signifier qu'ils font bien la séparation entre la légalité des revenus et leur illégalité. On retrouve également ce distinguo lorsqu'il s'agit d'aider financièrement les parents. Certains considèrent que seul l'argent gagné légalement, notamment par le biais des chantiers éducatifs peut être donné. Ce qui vient postuler que ces jeunes sont bien dotés d'une conscience morale et éthique contrairement à l'image largement répandue.

Les chantiers éducatifs ne sont pas qu'une activité occupationnelle servant à lutter contre l'oisiveté des jeunes, ils constituent un véritable support éducatif au sens où ils viennent percuter pour certains jeunes la conscience morale et éthique du point de vue du rapport à l'argent qu'ils impliquent.

Les chantiers éducatifs ne sont pas qu'une activité occupationnelle servant à lutter contre l'oisiveté des jeunes, ils constituent un véritable support éducatif au sens où ils viennent percuter pour certains jeunes la conscience morale et éthique du point de vue du rapport à l'argent qu'ils impliquent

« Nous profitons de cette occasion pour remercier tous ces partenaires en rappelant l'intérêt commun que nous aurions à poursuivre et à développer ces actions qui ne répondent pas seulement à un objectif éducatif mais également au mieux vivre ensemble... »

1.5-Pour un développement des chantiers éducatifs

Les pouvoirs publics ne se sont pas trompés en reconnaissant les chantiers éducatifs comme étant un des piliers de l'exercice de la prévention spécialisée. Les finalités éducatives qu'ils recouvrent sont multiples. Ils constituent un des outils de la boîte à outils de l'éducateur de rue. Ils lui offrent la possibilité de diversifier sa pratique, de proposer une alternative opératoire à la fois singulière et articulée à l'ensemble des supports éducatifs.

Aujourd'hui, la pertinence de ce support ne fait plus de doute. L'ancienneté et la fidélité de nos partenaires quant à l'utilisation de ce support en est la preuve vivante. La quasi-totalité des

bailleurs sociaux situés sur nos communes d'intervention continuent de jouer le jeu d'une mise à disposition de sites de chantiers (entrées d'immeubles, espaces verts, ...) accompagnée d'un financement : Domofrance, Aquitanis, Mésolia, Clairsienne, Gironde Habitat, ICF, Logévie.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous ces partenaires en rappelant l'intérêt commun que nous aurions à poursuivre et à développer ces actions qui ne répondent pas seulement à un objectif éducatif mais également au mieux vivre ensemble.

2-LE PARTENARIAT : ENTRE NÉCESSITÉ ET FRAGILITÉ

La notion de partenariat a fait l'objet d'une définition officielle dans le champ du travail social : « *coopération entre des personnes et des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités. L'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel, ...)* permet de réaliser un projet commun ». (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 2002). Pour Michel Chauvière, le partenariat est un élément de la « *panoplie des normes et moyens contemporains de l'action publique* ». Il répondrait à la « *recherche pragmatique d'efficacité et d'utilité par le décloi-*

sonnement institutionnel et la mobilisation d'une pluralité d'acteurs et de ressources » et serait « *devenu une fin en soi, une valeur, un gage de qualité* ». Le partenariat apparaît donc comme un dispositif qui permet d'œuvrer dans le sens d'une efficacité de l'action et d'une légitimation institutionnelle dans un système d'acteurs. Il est à la fois un moyen au service d'une action et un objectif du fait de l'enjeu de construction qu'il implique. Du point de vue de notre mission de prévention spécialisée, on peut distinguer de façon schématique deux grandes tendances de l'action partenariale.

« Il (le partenariat) est à la fois un moyen au service d'une action et un objectif du fait de l'enjeu de construction qu'il implique... »

Le partenariat apparaît donc comme un dispositif qui permet d'œuvrer dans le sens d'une efficacité de l'action et d'une légitimation institutionnelle dans un système d'acteurs

2.1-Un partenariat qui « va de soi »

Le partenariat qui va de soi renvoie à une pratique partenariale qui nécessite peu d'ajustements tant au plan des objectifs que des actions à mettre en œuvre. Cette forme de pratiques est généralement adossée à l'idée que nous partageons avec le partenaire concerné un certain nombre de valeurs, de philosophies, d'éthiques et d'approches professionnelles qui rendent aussi fluides que possibles les relations partenariales. Les professionnels ne se trompent pas en disant : « *... on se comprend, on est sur la même longueur d'ondes, ça coule de source, ...* » pour signifier la fluidité à l'œuvre dans ce type de partenariat.

Les logiques institutionnelles, les cultures professionnelles et les écarts de positionnements et des champs de compétences sont atténués face au sentiment de partager le même univers culturel. À titre indicatif, les acteurs inscrits dans le champ de la protection de l'Enfance et la protection judiciaire sont ceux parmi lesquels nous constatons ce type de partenariat. Le travail sur des situations individuelles avec ce type de partenaires rend le poids de la légitimation institutionnelle moins prégnant à l'inverse d'un partenariat centré sur des problématiques territoriales.

« Cette forme de pratiques est généralement adossée à l'idée que nous partageons avec le partenaire concerné un certain nombre de valeurs, de philosophies, d'éthiques et d'approches professionnelles qui rendent aussi fluides que possibles les relations partenariales. Les professionnels ne se trompent pas en disant : « ... on se comprend, on est sur la même longueur d'ondes, ça coule de source, ... » pour signifier la fluidité à l'œuvre dans ce type de partenariat... »

« ...Le partenariat ne va pas de soi, il convoque à chaque fois des qualités de négociation et de persuasion qui sont rarement enseignées dans les écoles de travailleurs sociaux. Plus les missions sont éloignées, plus il faut apporter la preuve de l'efficacité et de la plus-value sous-jacentes à une action partenariale. Le but n'est pas de travailler ensemble pour travailler ensemble mais de croiser des approches professionnelles pour assurer la plus grande efficacité possible de l'action... »

2.2-Un partenariat en tension

La notion de partenariat en tension ne renvoie pas à un jugement de valeur et ne comporte aucune connotation négative. Elle signifie tout simplement que le processus partenarial engagé demande à chaque fois de renégocier les modalités opératoires ainsi que le cadre éthique et déontologique afférent à chaque participant. Les contraintes, les objectifs, les finalités et plus globalement les univers professionnels et les champs d'application propres à chaque acteur impliquent de re-construire et de redéfinir en permanence les modes de coopération.

Le partenariat ne va pas de soi, il convoque à chaque fois des qualités de négociation et de persuasion qui sont rarement enseignées dans les écoles de travailleurs sociaux. Plus les missions sont éloignées, plus il faut apporter la preuve de l'efficacité et de la plus-value sous-jacentes à une action partenariale. Le but n'est pas de travailler ensemble pour travailler ensemble mais de croiser des approches professionnelles pour assurer la plus grande efficacité possible de l'action.

A priori, il n'y a rien de commun entre un objectif de tranquillité publique et un objectif éducatif, si ce n'est que ce sont souvent les mêmes jeunes qui sont concernés. Et c'est bien parce qu'il s'agit souvent des mêmes publics qu'il nous est indispensable de trouver des modalités de coopération.

Contrairement à l'univers partenarial précédent, la question de la légitimité institutionnelle et territoriale est plus recherchée dans celui-ci notamment parce qu'il s'insère dans un système d'acteurs territorialisés. Le but consiste donc à dépasser les points de clivages et de tendre vers un partenariat négocié et respectueux des champs de compétence de chacun.

Contrairement à l'univers partenarial précédent, la question de la légitimité institutionnelle et territoriale est plus recherchée dans celui-ci notamment parce qu'il s'insère dans un système d'acteurs territorialisés

« Les missions, les champs de compétences, les options opératoires et les approches professionnelles n'ont de sens que s'ils sont articulés aux besoins et à leur résolution. Ce qui implique de concevoir le partenariat non seulement comme un système de relations entre institutions mais également en tant que système d'actions concret adossé à la résolution concrète des problèmes identifiés... »

2.3-Vers une pratique partenariale contextualisée

De manière très synthétique et dans la continuité des propos écrits plus haut, il convient de tendre vers une pratique partenariale contextualisée. Cela reviendrait à postuler que ce sont les problèmes sociaux. Les missions, les champs de compétences, les options opératoires et les approches professionnelles n'ont de sens que s'ils sont articulés aux besoins et à leur résolution. Ce qui implique de concevoir

le partenariat non seulement comme un système de relations entre institutions mais également en tant que système d'actions concret adossé à la résolution concrète des problèmes identifiés. Sans quoi, il y a de forte chance de faire du partenariat pour du partenariat, voire pour soi et donc au détriment des usagers.

L'ESPACE DE L'ENTRE-DEUX EN TRAVAIL DE RUE

Karelle Lalanne, psychologue

Freud parle de l'adolescence comme d'une « délicate transition », le jeune « regarde au dehors dans le monde réel, et voilà qu'il lui faut faire des découvertes qui ruinent sa haute estime du père et favorise son détachement d'avec ce premier idéal » (*La psychologie du lycéen dans Résultat, idées, Problèmes, Sigmund Freud*)

L'espace du dehors (hall, banc, galerie, cours d'immeuble...) qui fonde la base du travail de rue, fonctionnerait pour l'adolescent comme une « aire d'expérience » au sens de Winnicott, une scène pour faire entendre sa voix, convoquer le regard. Aire de transition, de passage entre le monde de l'enfance, des parents et la perspective d'un ailleurs riche d'autres identifications, de valeurs nouvelles. Zone « proximale » du logement (hall d'immeuble, quartier, parking, parc, galerie, stade...), cette zone procède au-delà du connu mais avant la séparation d'avec les parents.

L'espace du dehors (hall, banc, galerie, cours d'immeuble...) qui fonde la base du travail de rue, fonctionnerait pour l'adolescent comme une « aire d'expérience » au sens de Winnicott, une scène pour faire entendre sa voix, convoquer le regard.

Lieu organisateur de vie et désir, ce dehors permet de garder le lien, en se soutenant encore un peu, par un regard rapide jeté en arrière, de son enfance. C'est un temps suspendu, un entre-deux, en marge d'un avant et d'un après, un lieu de fictions adolescentes pour traiter les questions pubertaires.

L'adolescence est un temps de remaniement narcissique, de résurgence du pulsionnel et fait intervenir des notions telles que la relation au semblable, aux identifications imaginaires, à l'Autre du symbolique. Il y a de nouvelles limites à trouver du côté du corps, du psychisme (quête identitaire, repères nouveaux).

Il peut y avoir selon S. LESOURD, psychanalyste, (*extrait d'une étude de novembre 2011 : Surmonter les phénomènes de violence. Entre apprentissage de la différenciation et expression du conflit*) des tentatives de récupérer une limite, un espace personnel, avec ainsi des conflictualisations nécessaires « toi et moi, on n'est pas pareil ». Son étude montre qu'il y a des modèles d'éducation qui en passent par l'évitement de cette crise, l'enfant ne trouvant alors plus de limites entre lui et son parent « il se couche quand il est fatigué », « il mange quand il veut »....

Retenons encore de ce psychanalyste que « *La capacité de représentation de l'espace - faite de limites- est malaisée pour des enfants qui n'ont pas construits réellement de différenciation psychique entre soi et l'autre et entre les diverses instances intra-psychiques (moi, surmoi, idéal du moi). Seuls les enfants qui vivent une conflictualité, même si c'est de manière délinquante, arrivent à se représenter l'espace de manière structurée* ».

« Retenons encore de ce psychanalyste que « *La capacité de représentation de l'espace - faite de limites- est malaisée pour des enfants qui n'ont pas construits réellement de différenciation psychique entre soi et l'autre et entre les diverses instances intra-psychiques (moi, surmoi, idéal du moi). Seuls les enfants qui vivent une conflictualité, même si c'est de manière délinquante, arrivent à se représenter l'espace de manière structurée* ».

« Le rite a un effet symbolique sur le jeune à condition de rester sur « le seuil de la ligne d'ombre ». Il permet d'aller à la recherche d'une identité « sollicitant à la fois l'ultime limite, c'est-à-dire la mort, et les limites sociales, c'est-à-dire l'étanchéité des lois, afin de prendre ses marques » dit David Le Breton... »

Mais la conflictualisation ne saurait être la violence, le forçage de l'autre par le pouvoir.

Cela renvoie à la difficulté aussi pour un parent de dire non au jeune, d'introduire la dimension du manque.

L' **espace transitionnel** à l'adolescence est traversé par la charge libidinale de la puberté que les défenses d'avant ne contiennent plus. **Aire d'illusion et d'élaboration, espace de créativité**, de séparation, d'individuation, de mythes personnels et groupaux, cette aire convoque des rites de passage, pas sans risque parfois, hors du regard des adultes.

Ces rites, expérimentés sur le terrain même qui a vu grandir le jeune, ont certes une valeur symbolique mais sont d'autant plus recherchés que notre modernité montre ses faiblesses du côté de la loi paternelle, des repères.

Ces aires/erres empruntent la voie d'un déchaînement pulsionnel parfois pour traiter les questions existentielles que se posent les jeunes sur le sens de la vie : « Qui suis-je ? » « Quel est mon désir ? » « Qui suis-je pour l'autre dans ce que je donne à voir ? ».

Le sujet rencontre donc là sa part de vivant repoussant parfois les limites jusqu'à l'extrême. Selon D. Le Breton « **la prise de risque s'impose d'autant plus au jeune que celui-ci se sent peu garanti, incertain sur la manière de mener sa vie** ». (*Passions du risque, David Le Breton*)

Le rite a un effet symbolique sur le jeune à condition de rester sur « le seuil de la ligne d'ombre ». Il permet d'aller à la recherche d'une identité « **sollicitant à la fois l'ultime limite, c'est-à-dire la mort, et les limites sociales, c'est-à-dire l'étanchéité des lois, afin de prendre ses marques** » dit David Le Breton.

Ces rites, expérimentés sur le terrain même qui a vu grandir le jeune, ont certes une valeur symbolique mais sont d'autant plus recherchés que notre modernité montre ses faiblesses du côté de la loi paternelle, des repères.

L'enjeu du travail de rue pour l'éducateur étant d'amener le jeune à faire le pas supplémentaire pour le représenter, le nommer à l'Autre du social au risque de le voir se fixer à cette aire/erre dont la pente est mortifère.

Certains jeunes, du public rencontré en prévention de rue, ne peuvent pas partir, « tiennent les murs » de là où ils ont grandi.

L'enjeu du travail de rue pour l'éducateur étant d'amener le jeune à faire le pas supplémentaire pour le représenter, le nommer à l'Autre du social au risque de le voir se fixer à cette aire/erre dont la pente est mortifère.

Certains jeunes, du public rencontré en prévention de rue, ne peuvent pas partir, « tiennent les murs » de là où ils ont grandi.

Comment cette aire intermédiaire peut-elle permettre un détachement d'avec les figures d'attachement de l'enfance lorsque celles-ci s'inscrivent dans un défaut de symbolisation, lorsqu'il y a eu des carences de la fonction parentale.

Lorsque le sujet adolescent a eu affaire à **une parentalité partielle, discordante, discontinue**, le refuge dans l'agir lui confère un sentiment d'existence et de maîtrise sur ses angoisses de séparation et de perte réactivées par le temps pubertaire. L'adolescent transfère plus que tout alors sur la scène éducative de rue une clinique active de la séparation et de la perte.

La question du lien se rejoue dans un transfert auprès des éducateurs : dans ce ni trop près, ni trop loin les questions fusent sous forme de « tu sers à rien, tu ne me calcules pas, tu t'es

absenté, tu m'as laissé tomber, tu ne m'as rien proposé...)

La citation que nous emprunterons à **Lacan** m'amène à penser que l'errance du jeune peut trouver un court-circuit à considérer cela : **« L'homme trouve sa maison en un point situé dans l'Autre »** (Lacan Séminaire L'angoisse) à savoir l'Autre d'un discours, l'Autre du sens. L'éducateur de rue peut se faire le garant d'un lieu qui opère comme arrimage symbolique à ce qui est hors sens, hors discours pour le jeune.

« Lorsque le sujet adolescent a eu affaire à une parentalité partielle, discordante, discontinue, le refuge dans l'agir lui confère un sentiment d'existence et de maîtrise sur ses angoisses de séparation et de perte réactivées par le temps pubertaire. L'adolescent transfère plus que tout alors sur la scène éducative de rue une clinique active de la séparation et de la perte... »

L'éducateur de rue peut se faire le garant d'un lieu qui opère comme arrimage symbolique à ce qui est hors sens, hors discours pour le jeune.

EN CONCLUSION

La fixation pour un jeune à ces aires d'expérience dans le quartier rencontre une clinique éducative de l'attachement réel faute d'un arrimage symbolique.

La réactivation des liens primaires se met en scène dans ce de lien social avec les éducateurs de rue. Les notions de durée, rythmicité, continuité sont des outils éducatifs précieux à manier car ils offrent des bords symboliques sur lesquels prendre appui depuis un Autre orienté quand le réel sans loi résonne en excès, dans la répétition, laissant le jeune sans défense pour y parer.

Le cadre éducatif du travail de rue fonctionne comme un cadre à l'énonciation faisant valoir une différence, une affirmation de soi d'avec l'autre. Il s'agit d'accueillir les petites habitudes, détails que le jeune déploie en direct devant l'éducateur, parfois de manière déconcertante, afin de l'amener à en dire plus avec des significations, mots nouveaux. Il est primordial de faire valoir dans ce travail éducatif la part de vivant des jeunes rencontrés, comme être pris dans une parole. Dans cette prise directe avec la rue, l'éducateur se prête à une qualité d'écoute et de présence, de reformulation parfois de ce qui fait le particulier de chaque jeune.

« ...Le cadre éducatif du travail de rue fonctionne comme un cadre à l'énonciation faisant valoir une différence, une affirmation de soi d'avec l'autre. Il s'agit d'accueillir les petites habitudes, détails que le jeune déploie en direct devant l'éducateur, parfois de manière déconcertante, afin de l'amener à en dire plus avec des significations, mots nouveaux. Il est primordial de faire valoir dans ce travail éducatif la part de vivant des jeunes rencontrés, comme être pris dans une parole... »

L'ESPACE TRANSVERSAL

Yamina Daimallah

L'espace transversal est à comprendre comme l'ensemble des actions mises en œuvre au sein de notre association. Des actions sont proposées de façon expérimentale avec une équipe, sans qu'elles ne soient systématiquement appliquées par les autres. Afin de donner une visibilité à la vie transversale de l'association, nous présentons ici, un récapitulatif des différents axes et expressions qui lui donnent vie. Ceux-ci sont classés après coup dans des rubriques, chacune reflète une facette particulière des interactions transversales.

Des actions sont proposées de façon expérimentale avec une équipe, sans qu'elles ne soient systématiquement appliquées par les autres. Afin de donner une visibilité à la vie transversale de l'association, nous présentons ici, un récapitulatif des différents axes et expressions qui lui donnent vie.

1-RESSOURCES ET INFORMATIONS

Ce volet, à la double prétention de fournir des ressources d'informations, de réflexions aux professionnels par des livres et magazines disponibles à la documentation et au public, partenaires et bénéficiaires de nos services via le site internet mis en place par l'association.

Ces deux préoccupations révèlent notre volonté de maintenir une curiosité intellectuelle indispen-

sable à l'exercice du travail en milieu ouvert pour être en « actualité » avec le sociétal et éviter de fermer sa conception des phénomènes rencontrés à la simple lecture du quartier. Elle implique en contrepartie de s'adapter aux nouvelles offres de communication et parler de ce que l'on fait.

1-DES ACTIONS DIRECTES EN FAVEUR DU PUBLIC

Action «Rocher Palmer », Cette action a été initiée par l'équipe de Cenon, depuis plusieurs années, elle est ouverte à des filles et des garçons de Lormont et Floirac. En partenariat avec Musiques de nuit, elle donne l'occasion à des jeunes accompagnés de bénéficier d'une immersion professionnelle et culturelle.

Action « Atelier Parents », La visée de cet accueil est d'offrir un lieu – autre et complémentaire à celui de l'accompagnement éducatif des familles suivies en prévention spécialisée - où il est possible pour les parents de

venir partager leurs préoccupations afin de prévenir l'aggravation de situations familiales complexes. Cet outil permet de créer un espace tiers dans la relation parents / adolescents / jeunes adultes. Ce cadre suffisamment convivial et contenant est favorable à l'expression, la réflexion, et l'élaboration. Une éducatrice et une psychologue proposent à chaque rencontre, des jeux facilitateurs d'échanges, et des activités pour aborder à chaque rencontre le thème choisi en croisant le dire et le faire.

« Action «Rocher Palmer » Cette action a été initiée par l'équipe de Cenon, depuis plusieurs années, elle est ouverte à des filles et des garçons de Lormont et Floirac. En partenariat avec Musiques de nuit, elle donne l'occasion à des jeunes accompagnés de bénéficier d'une immersion professionnelle et culturelle... »



« ... une intervention s'appuyant sur un médiateur ludique et artistique de construction d'une œuvre collective »

« Outre l'avantage de la gratuité des places, cette opération permet de faire se rencontrer des jeunes de différents quartiers sur un support qui les fait se rassembler. La rivalité qui s'exprime parfois sur les quartiers, les communes est sublimée le temps d'un match, dans le soutien d'une même équipe... »

« Les demandes de joueuses commencent à émerger et seront prises en compte pour l'organisation des futurs tournois, ce qui donnera en plus de la notion de mobilité, une occasion de travailler les représentations hommes/femmes... »

« Le champ du regard est intéressé dans les remaniements de la puberté. Quelle fonction a cette image numérique de soi : entre stade du miroir et stade du selfie... moi virtuel... »

3-PROJETS PONCTUELS

Forum santé, la PJJ mets en place chaque année un forum destiné à sensibiliser les jeunes suivis sur l'importance de prendre en compte sa santé qui se veut pleinement incluse dans la définition de l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. ». Nous participons à cet évènement en y accompagnant des adolescents et également en y proposant une intervention s'appuyant sur un médiateur ludique et artistique de construction d'une œuvre collective.

Jeunes au stade, l'AJHaG participe au dispositif mis en place par le département, des éducateurs accompagnent des jeunes des différentes communes afin de leur donner accès à des matchs de haut niveau et leur permettre de découvrir de nouvelles disciplines sportives. Outre l'avantage de la gratuité des places, cette

opération permet de faire se rencontrer des jeunes de différents quartiers, sur un support qui les fait se rassembler. La rivalité qui s'exprime parfois sur les quartiers, les communes est sublimée le temps d'un match, dans le soutien d'une même équipe. C'est un outil tout particulièrement intéressant pour travailler l'effet de masse avec des adolescents de 14 à 16 ans.

Jorky ball est une activité proposée au départ par les éducateurs de Lormont, qui convient des jeunes des rencontres autour de ce sport collectif dérivé du football et inspiré du squash. Des équipes de 5 joueurs se défient en tournoi inter-communales ou inter-quartiers. Les demandes de joueuses commencent à émerger et seront prises en compte pour l'organisation des futurs tournois, ce qui donnera en plus de la notion de mobilité, une occasion de travailler les représentations hommes/femmes.

4-RÉFLEXION ET ACTION-RECHERCHE

Deux groupes de travail se sont mis en place :

Le Groupe Thématique est animé par la psychologue. Sur le même mode que les années précédentes, le groupe met au travail un thème sous forme de rencontres mensuelles à partir de la lecture de textes. L'axe choisi est l'usage de l'image à l'adolescence sur les

réseaux sociaux, la pratique du selfie. Le champ du regard est intéressé dans les remaniements de la puberté. Quelle fonction a cette image numérique de soi : entre stade du miroir et stade du selfie... moi virtuel...

Le Groupe réflexion « Travail de rue » dont l'objectif est de constituer un document qui assurera d'une part une transmission des acquis de la pratique de prévention spécialisée aux nouveaux salariés et d'autre part un outil référentiel pour l'ensemble des membres des équipes éducatives. L'objet étant un enrichissement par le partage des pratiques construites par les différentes équipes en fonction des spécificités de leurs territoires d'intervention et non une volonté d'uniformisation en appliquant le « kit » du parfait éducateur de rue. (voir article détaillé).

Action-recherche Réflexion « rue numérique », ce travail est issu d'une réflexion sur l'importance d'une présence éducative sur les réseaux sociaux, lieux extrêmement fréquentés par les jeunes. D'après certaines études les jeunes passent environ 4 heures par jour dans cette rue numérique où certaines rencontres et échanges peuvent représenter un danger dans leur réel. Nous menons actuellement une pré-enquête auprès des jeunes de 11 à 25 ans sur leur utilisation des réseaux sociaux, elle nous permettra d'apprécier les dispositifs à mettre en place ou à rejoindre.

« Action-recherche Réflexion « rue numérique », ce travail est issu d'une réflexion sur l'importance d'une présence éducative sur les réseaux sociaux, lieux extrêmement fréquentés par les jeunes... »

PERSPECTIVES

Poursuivre l'ancrage de nos interventions sur les territoires

Poursuivre notre intégration dans le système des acteurs locaux

Poursuivre le processus de
diversification de nos actions

« Il n'y a pas très longtemps, à l'occasion d'une réunion où étaient présents des acteurs issus de différents milieux professionnels, le maire d'une des communes saisit la parole pour poser le problème de l'impact des actions sociales et éducatives sur certains quartiers... »

« L'obligation de moyens, caractéristique historique du travail social, tend peu à peu à être conditionnée par celle des résultats... »

1-POURSUIVRE L'ANCRAGE DE NOS INTERVENTIONS SUR LES TERRITOIRES

Il n'y a pas très longtemps, à l'occasion d'une réunion où étaient présents des acteurs issus de différents milieux professionnels, le maire d'une des communes saisit la parole pour poser le problème de l'impact des actions sociales et éducatives sur certains quartiers. Dans ses propos qui se voulaient être très constructifs, il pointait la difficulté qu'il rencontrait à faire prendre conscience aux habitants du travail réalisé par les acteurs sociaux et éducatifs auprès de la population. Malgré ses tentatives d'explication, les habitants étaient sourds à l'idée qu'un véritable travail en termes de réponse éducative individuelle et d'amélioration du vivre ensemble était mené par tout un ensemble de professionnels. L'ensemble des acteurs présents se sentaient concernés par cette interpellation qui ne posaient pas seulement le problème des missions

afférentes à chacun d'entre nous mais surtout la question de l'ancrage et de la visibilité de l'intervention sociale.

Jusque-là réservée à la dimension personnelle et privée, le social ou plus exactement l'intervention sociale et éducative est aujourd'hui sommée de donner à voir et à comprendre ce qu'elle sait faire. Cette forme d'intervention qui jadis relevait plutôt de l'invisible, voire à certains égards du secret est convoquée aujourd'hui pour (se) justifier et convaincre sur son efficacité. L'obligation de moyens, caractéristique historique du travail social, tend peu à peu à être conditionnée par celle des résultats. Face à ces transformations, l'ancrage territorial apparaît comme étant la meilleure garantie pour y faire face et pour assurer une plus grande efficacité de nos interventions.

Jusque-là réservé à la dimension personnelle et privée, le social ou plus exactement l'intervention sociale et éducative est aujourd'hui sommée de donner à voir et à comprendre ce qu'elle sait faire.

1.1-L'ancrage territoriale comme condition de l'efficacité opérationnelle

Dans le dictionnaire Larousse, s'ancrer signifie « *se fixer; s'établir solidement quelque part* », autrement dit, s'approprier et maîtriser un lieu. Les quartiers sur lesquels nous intervenons sont soumis à des variations multiples : arrivée/départ des populations, aménagements continus, faits divers de tout type, (...). Ils sont inscrits dans un mouvement continu. L'ancrage territorial qui renvoie un enjeu de construction dont le travail de rue constitue un des moyens de réalisation et demeure la meilleure réponse possible face à ces transformations.

2-POURSUIVRE NOTRE INTÉGRATION DANS LE SYSTÈME DES ACTEURS LOCAUX

L'intégration territoriale dans le système des acteurs locaux ne signifie pas que celle-ci doit se faire au détriment de notre identité associative et de la mission de prévention spécialisée qui est la nôtre. Bien au contraire et comme nous l'avons déjà dit (Cf. partie sur le partenariat), notre intégration territoriale implique au préalable de préserver ce qui fait la spécificité de notre mission. Elle doit être respectueuse des champs de compétences de chacun et vertueuse de manière à conduire à une véritable plus-value de l'action éducative. Le principe d'intégration suppose de trouver des points de convergence en vue d'une plus grande efficacité des interventions par-delà les spécificités professionnelles, institutionnelles et philosophiques de chacun des acteurs.

C'est de cette manière que nous envisageons notre intégration dans le jeu des acteurs locaux. Si sur 2017 et sur les années antérieures de nombreuses actions ont été réalisées dans ce cadre, nous pouvons poursuivre ce processus pour faire mieux et travailler davantage avec certains acteurs tels que les bailleurs sociaux et certains collègues.

« Bien au contraire et comme nous l'avons déjà dit (Cf. partie sur le partenariat), notre intégration territoriale implique au préalable de préserver ce qui fait la spécificité de notre mission... »

Le principe d'intégration suppose de trouver des points de convergence en vue d'une plus grande efficacité des interventions par-delà les spécificités professionnelles, institutionnelles et philosophiques de chacun des acteurs

2.1-L'intégration territoriale comme source de légitimation institutionnelle

L'intégration territoriale, au sens d'une inscription stratégique et organisée dans le jeu des acteurs locaux conduit à une double plus-value : opérationnelle et institutionnelle. Elle permet de rendre nos actions plus efficaces tout en œuvrant dans le sens d'une plus grande légitimation institutionnelle. Elle requiert d'investir autant le partenariat dit d'action que celui des dispositifs.

Si cette réalité est aujourd'hui chose commune dans notre association, nous voyons bien que cela reste toujours fragile. Comme pour la question de l'ancrage territorial, l'intégration

territoriale exige de s'engager fortement avec le partenariat. Elle est conditionnée par celui-ci. Mais elle est également tributaire de la vie et du fonctionnement de chacun des acteurs - partenaires. Nous le voyons bien lorsque nous sommes face à certains partenaires qui traversent une période de changement. Le seul départ d'un salarié suffit parfois à mettre en difficulté une relation partenariale. C'est en ce sens qu'une intégration territoriale implique également de contractualiser (parfois) le partenariat afin de neutraliser ce type de risques.

« Si cette réalité est aujourd'hui chose commune dans notre association, nous voyons bien que cela reste toujours fragile... »

« Mais elle est également tributaire de la vie et du fonctionnement de chacun des acteurs - partenaires... »

3-POUSUIVRE LE PROCESSUS DE DIVERSIFICATION DE NOS ACTIONS

Les équipes éducatives ont réalisé d'importants efforts dans le domaine de la diversification de notre offre éducative. Des projets atypiques et toujours construits avec les publics sont ainsi régulièrement mis en œuvre.

Nous ne reviendrons pas ici sur la présentation de ces projets. Le propos consiste davantage à s'intéresser aux implications que sous-tend cette démarche de diversification. Comme

chacun le sait, la diversification de l'offre de service constitue le moyen privilégié pour ajuster au mieux le support à l'objectif éducatif et élargir le champ des possibles tant au niveau des publics (renouvellement, rajeunissement, féminisation, ...) que du territoire (extension, ancrage, ...). Elle est donc une nécessité et une opportunité.

... la diversification de l'offre de service constitue le moyen privilégié pour ajuster au mieux le support à l'objectif éducatif et élargir le champ des possibles tant au niveau des publics (renouvellement, rajeunissement, féminisation, ...) que du territoire (extension, ancrage, ...).

« Sur ce point, les innombrables études qui ont été réalisées sur les équipements sociaux dans les quartiers populaires ont clairement montré l'existence d'un lien de causalité entre le support utilisé et le genre. La conclusion est sans appel : la faible part des filles dans les effectifs de jeunes ayant accès à ces équipements s'explique principalement par la nature des actions proposées... »

3.1-La diversification de l'offre de service comme source de plus-value

La notion de plus-value doit être entendue ici au sens large du terme. Elle ne concerne pas seulement la question éducative mais également institutionnelle et territoriale. Au plan institutionnel, une plus grande diversification de l'offre éducative peut conduire à une plus grande féminisation et à un rajeunissement des publics conformément aux attendus du Conseil Départemental.

Sur ce point, les innombrables études qui ont été réalisées sur les équipements sociaux dans les quartiers populaires ont clairement montré l'existence d'un lien de causalité entre le support utilisé et le genre. La conclusion est sans appel : la faible part des filles dans les effectifs de jeunes ayant accès à ces équipements s'explique principalement par la nature des actions proposées. À notre niveau, nous avons bien perçu ce phénomène de féminisation des publics auprès de l'équipe de Floirac lorsqu'elle a développé une action spécifiquement dédiée au filles (avant une deuxième étape centrée sur la mixité).

Comme mentionné plus haut, une approche diversifiée de l'offre de service constitue également un moyen d'asseoir un ancrage territorial et d'étendre son périmètre d'intervention, notamment en investissant de nouveaux sites. Les actions que nous organisons régulièrement en pieds d'immeuble s'inscrivent dans cette logique d'un ajustement continu à l'évolution des besoins.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Liste du personnel
&
stagiaires

LE PERSONNEL

ACHERAR	Mouloud	Éducateur Spécialisé
BENBRAHIM	Aïssa	Éducateur Spécialisé
BEN MOUSSA	Imane	Éducatrice Spécialisée
BOUAJAJ	Faysal	Éducateur Spécialisé
BOULAHOUAL	Mohamed	Directeur
CHAOUCHI	Nassima	Éducatrice Spécialisée
CHICAÏA	François	Surveillant de Nuit
CIONA	Frédérique	Secrétaire
DAÏMALLAH	Yamina	Éducatrice Spécialisée
DE SOUZA CORNÉLIS	Lisa	Éducatrice Spécialisée
DECOMBLE	Jean-Pierre	Éducateur
DUCONSEIL	Carole	Éducatrice Spécialisée
DUMAS	Nelly	Éducatrice Spécialisée
EL MOUTAKKAF	Mohammed	Éducateur Spécialisé
ESTAY	Nicolas	Éducateur
G'BAMY	Mathias	Éducateur Spécialisé
KHALEF	Mounir	Éducateur Spécialisé
FERRANDO	Annie	Secrétaire
LALANNE	Karelle	Psychologue
LECLERCQ	Vincent	Éducateur
MBATCHOU	Pauline	Éducatrice Spécialisée
MEYER	Elisabeth	Secrétaire Comptable
N'DIAYE	Abdoulaye	Éducateur Spécialisé
NOËLLE	Camille	Éducatrice Spécialisée
NOVELLA	Marina	Chef de Service Educatif
ONADJA	Corneille	Éducateur
PEYSSARD	Christian	Chef de Service Educatif
PEYTOUR	Magalie	Psycho-sociologue
POIRIER	Alexandra	Éducatrice Spécialisée
RAHMANI	Céline	Éducatrice Spécialisée
RIGAUDIE	Christophe	Chef de Service Educatif
RIGAUT	Sylvaine	Chef de Service Administratif & Financier
ROUSSEL	Maud	Éducatrice Spécialisée
SANJUAN CONDÉ	Aïnhua	Éducatrice Spécialisée
ZITOUN	Yassine	Surveillant de Nuit

Stagiaires

ACUNA	Hugo	Éducateur Spécialisé
BOINOT	Quentin	Éducateur Spécialisé
CAZENAVE	Fiona	Éducatrice Spécialisée
VISSEAUX	Alexandre	Psychologue

Membres élus (AG du 06/04/2017)

BELFQUIH	Driss
DELLES	Jean
DOQUET	Régis
FAZANI	Mohamed
GHALI	Miloud
KECHICH	Abdelkader
KHADRAOUI	Mohamed
MARCEL	Roger
NAGUI	Fatima
SEGUIER	Bernard

Composition du Bureau (CA du 11/04/2017)

Président	: DELLES Jean
Vice-Président	: KHADRAOUI Mohamed
Vice-Président	: GHALI Miloud
Trésorier	: DOQUET Régis
Secrétaire	: BELFQUIH Driss
Secrétaire adjoint	: KECHICH Abdelkader

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Liste des Membres du Conseil d'Administration

Membres de Droit

- Conseil Départemental de la Gironde
 - ◇ **M. GLEYZE, Président**
 - ◇ **Mme AUDDIT, Directrice Générale Adjointe Chargée de la Jeunesse, de l'Éducation, des Sports et de la Vie Associative**
 - ◇ **Mme CERVELLE, Directrice de la Direction Jeunesse de l'Éducation et de la Citoyenneté**
- Caisse d'Allocations Familiales : **M. DEMILLY, Directeur**
- Tribunal pour Enfants-secteur Lormont : **M. GERBLER, Vice-Président et Coordonnateur**
- Conseillers Départementaux : **Mme DEXPERT et M. TOUZEAU**
- Municipalités :

LORMONT JEAN TOUZEAU

Maire & Conseiller Départemental

REPRÉSENTANTS :

- ◇ **MME EDNO-BOUFAR**
- ◇ **M. RIVAILLÉ**

CENON JEAN-FRANÇOIS EGRON

Maire

REPRÉSENTANTE :

- ◇ **MME ALVEZ**

FLOIRAC JEAN-JACQUES PUYOBRAU

Maire

REPRÉSENTANTE :

- ◇ **MELLE LACUEY**



Association de prévention spécialisée

SIÈGE

30, rue de la République - 33150 CENON
05 56 06 28 25

LOCAUX ÉDUCATIFS

LORMONT : 1, rue Jean Moulin - Appt 109
33310 LORMONT - 05 56 44 00 42

CENON : 11, rue F. de Chateaubriand
33150 CENON - 05 57 30 62 24

FLOIRAC : 49, rue Jules Guesde
33270 FLOIRAC - 05 57 54 70 01

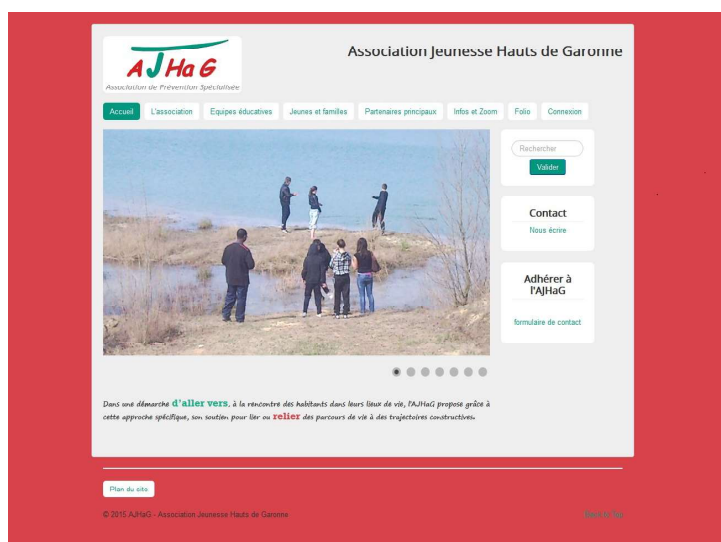
L'AJHaG est habilitée par le Conseil Départemental de la Gironde au titre de l'ASE pour intervenir dans le champ de la protection de l'enfance sur les communes de Lormont, Cenon et Floirac.

Sa mission est cadrée par trois principes d'action issus de l'Arrêté du 4 juillet 1972 et de ses circulaires d'application : *La libre adhésion, le respect d'anonymat et le non mandat nominatif.*

Ses modes opératoires sont référés aux textes fondateurs de la prévention spécialisée et aux orientations émises par le Conseil Départemental de la Gironde au travers du schéma départemental de la prévention spécialisée (2017-2022).

Ses interventions sont cadrées par un projet de service et structurées autour de deux axes : travail sur les dynamiques territoriales et interventions éducatives en direction du public attendu. Les supports mobilisés sont le travail de rue, les actions collectives sur et hors sites et les accompagnements éducatifs.

L'AJHaG : une association en mouvement



NOTRE SITE EST CONSULTABLE À L'ADRESSE :
www.ajhag.fr